



## LES CONSIGNES POUR UNE "BONNE" BOÎTE AUX LETTRES

Si vous logez dans un habitat collectif, l'installation de votre boîte aux lettres ne vous incombe pas. En revanche, dans le cas d'un habitat individuel, vous êtes directement concernés.

La première des consignes est de veiller à l'accessibilité de votre boîte aux lettres. Le facteur doit pouvoir l'atteindre librement sans l'intervention d'une tierce personne. Pour cela, elle doit se trouver en bordure de voie ouverte à la circulation publique. Elle doit être placée à un niveau accessible depuis un véhicule automobile. Le dessous de la boîte doit être situé à plus de 1 m. du sol et à moins de 1,5 m. du sol. Pour des raisons de sécurité évidentes, elle doit se trouver hors de portée du chien de la maison.

### Pour toutes les constructions postérieures au 12 juillet 1979

L'arrêté n°1802 du 29 juin 1979 rend obligatoire l'installation de boîtes aux lettres conformes aux normes AFNOR NF D 27-404 pour les installations intérieures et NF D 27-405 pour les installations extérieures. Vous les trouverez chez les quincailliers, les grandes surfaces ou les véricistes.

À défaut, courriers et colis risquent d'être mis en instance à l'agence postale.

### Pour les constructions antérieures au 12 juillet 1979

Les prescriptions relatives aux boîtes aux lettres normalisées ne sont obligatoires que dans la mesure où la construction a fait l'objet d'un permis de construire après le 12 juillet 1979, pour surélévation ou addition au bâtiment.



Dans tous les cas, même sans obligation, optez autant que possible pour une boîte normalisée. Elle permet de réceptionner courrier et colis dans les meilleures conditions. Si vous manquez de place, optez pour une boîte aux normes NF D 27-407 ou NF D 27-408, dont les dimensions intérieures minimales sont 340 mm x 260 mm x 130 mm (H x L x xP). Elles sont identiques aux autres sauf pour leur profondeur qui est réduite au minimum mais avec une ouverture totale et une serrure compatible avec la distribution postale.

L'étiquette doit comporter le nom et le prénom des occupants, de préférence en caractères d'imprimerie et en majuscules d'une hauteur de 10 mm, en noir sur fond blanc. Idéalement, placez le numéro de votre habitation à proximité de la boîte aux lettres pour faciliter un repérage rapide et sans équivoque par le facteur.

publicite

## SGC LE MAG' EST OUVERT AUX ANNONCEURS

Vous êtes un professionnel et vous désirez figurer dans *SGC le mag'* ?

Signalez-vous simplement sur [communication@saint-genes-champanelle.fr](mailto:communication@saint-genes-champanelle.fr) et nous vous contacterons rapidement en retour. Si vous préférez récupérer directement le dossier explicatif et le bon de commande, vous pouvez aussi passer à l'accueil de la mairie où tout vous sera remis.

N'hésitez pas à nous interroger sur [communication@saint-genes-champanelle.fr](mailto:communication@saint-genes-champanelle.fr) si vous avez des questions ou si vous souhaitez réserver votre encart publicitaire sans attendre.

Vous trouverez aussi toutes les informations sur le site web de la mairie.



**CAP**  
Chantal Assistance de  
Proximité

Assistante Administrative et Assistante Scolaire

[cap-prox.com](http://cap-prox.com) - [chantprox@protonmail.ch](mailto:chantprox@protonmail.ch)  
63122 SAINT-GENES-CHAMPANELLE

Ne vous laissez plus déborder, déléguez !

## S.A.R.L FOURNIER ROMAIN CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE

NEUF & RENOVATION  
REPLACEMENT CHAUDIÈRE  
INSTALLATION GAZ  
CLIMATISATION  
DEPANNAGE  
POMPE À CHALEUR

06 68 38 02 19

[fournier.climat@orange.fr](mailto:fournier.climat@orange.fr)

THEIX / 63122 ST-GENÈS-CHAMPANELLE



SIRET - 752 365 858 0014



Saint-Genès-Champanelle, le 15 juin 2024,

À l'heure de mettre la touche finale à ce magazine municipal, le Président de la République vient de décider la dissolution de l'Assemblée nationale suite aux résultats des élections européennes. Il plonge le pays dans une forte période d'incertitude. Les conséquences de cette décision seront plus importantes qu'une simple clarification des positions politiques nationales. Au lieu d'apaiser une société déjà fracturée, cette décision rend irrécyclable pour longtemps des femmes et des

hommes qui partageaient pourtant un socle de vie en commun. Le spectacle désolant de la semaine de nomination des candidats aux élections législatives ne fait que renforcer le malaise ambiant. Cette période, censée être un moment de réflexion démocratique, s'est transformée en un théâtre de rivalités et de calculs politiques. Cette dissolution éclipse totalement les résultats du scrutin européen et je n'aurai de cesse de rappeler qu'une Europe pacifiée unie et prospère nous garantit la paix.

C'est localement que nous pouvons retrouver un peu d'optimisme. Nous avons célébré les 30 et 40 ans d'associations chères à nos habitants. Ces associations, construites patiemment au fil des années, jouent un rôle essentiel dans la création de liens solides entre les habitants. Elles existent grâce à l'engagement dévoué de nombreux bénévoles, que ce soit dans l'aide à domicile, les relations internationales avec le jumelage, ou les multiples activités associatives qui animent nos villages. Elles reflètent une vie locale dynamique qui favorise l'entraide et l'ouverture à autrui. Avec mon équipe municipale, nous continuerons à soutenir activement cette vitalité associative, garante de notre cohésion sociale.

L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural), grâce à ses bénévoles et salariés, est le premier réseau associatif de service à la personne en France et joue sur notre commune un rôle essentiel. Récemment l'association a renouvelé son bureau. Je tiens à féliciter Yves Chauvet et son équipe pour avoir repris le flambeau au service de nos habitants. Il succède à Agnès Désémard, à qui j'adresse une reconnaissance particulière pour ses 30 années d'engagement sans faille à la présidence de cette association qu'elle a fondée.

Nous aurons l'occasion d'échanger lors des nombreuses manifestations prévues cet été. Vous trouverez toutes les informations au sujet de la nocturne et du prochain festival de musique dans ce « mag' », ainsi que des détails sur les travaux du complexe sportif et la validation du schéma directeur d'eau potable métropolitain. Ces événements et projets témoignent de notre engagement à enrichir la vie locale et à moderniser nos infrastructures.

**Christophe Vial**

Maire de Saint-Genès-Champanelle  
Vice-Président de Clermont Auvergne Métropole



# DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les réunions ont eu lieu en Mairie, salle du conseil.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité sauf indication contraire de :

## Séance du 06 février 2024

Urbanisme / Affaires foncières  
François Repolt

- **APPROUVER** la cession de terrain à titre gracieux d'une partie de la parcelle communale sise « champ du chêne » dans le bourg de Saint-Genès au bailleur social Assemblia en vue de l'aménagement de l'Eco-Bourg.
- **ACCEPTER** la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage avec le bailleur social Assemblia en vue de l'aménagement de l'Eco-Bourg.
- **VALIDER** la convention de portage du foncier entre l'Epf-Auvergne et Assemblia dans le cadre du projet Eco-Bourg.

Culture  
Annie Thibault

- **ACCEPTER** le versement d'une subvention complémentaire au Comité de Jumelage (420 €) afin de couvrir les frais de déplacement de la délégation allemande dans le cadre de la semaine franco-allemande.

## Séance du 19 mars 2024

Finances / Ressources humaines  
Éric Hayma

- **PRENDRE ACTE** de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2024 préparatoire à l'élaboration du budget.

Environnement / Développement durable  
Cécile Birard

- **APPROUVER** les propositions de l'ONF concernant les coupes de bois 2024 proposées à la vente.
- **ACCEPTER** de servitudes légale d'utilité publique dans la forêt communale au profit de RTE dans le cadre de l'enfouissement de lignes haute tension.

Travaux  
Jean-Pierre Malayrat

- **VALIDER** les termes de la convention établie pour 2024 avec le chantier d'insertion « Job'Chantier » pour l'entretien des espaces communaux et métropolitains ainsi que pour la réalisation de divers travaux de réfection.

Culture  
Annie Thibault

- **APPROUVER** l'organisation de la « Nocturne de Saint-Genès-Champanelle » le 13 juillet en partenariat avec l'Office Champanellois et les Paniers Champanellois.



## Séance du 09 avril 2024

Finances / Ressources humaines  
Éric Hayma

- **ADOPTER** différentes obligations liées à la mise en place de la nomenclature budgétaires M57 (conservation d'un vote par nature et par chapitre globalisé, mode de calcul et durée des amortissements, ...)
- **APPROUVER** les comptes de gestion et administratifs 2023 ainsi que l'affectation des résultats. (Voir article du Mag).
- **FIXER** les taux d'imposition 2024 (+1%) à :  
-Taxe foncière bâtie (TFB) : 43,50 %  
-Taxe foncière non bâtie (TFPNB) : 123,74 %  
-Taxe d'habitation (TH) : 13,77 %
- **VALIDER** l'adhésion de la commune à divers organismes et accepter l'appel à cotisations 2024.
- **ADOPTER** le budget primitif 2024 (Voir article du Mag).
- **PRENDRE ACTE** de la liste des jurés d'assises appeler à siéger à la Cour d'assises.
- **MODIFIER** le tableau des effectifs en l'ajustant aux évolutions de grade des agents.

Enfance et affaires scolaires  
Régine Bruguère

- **ACCEPTER** la proposition des nouveaux tarifs pour la fourniture des repas au multi-accueil et au service extrascolaire pendant les vacances scolaires en partenariat avec la mairie de Ceyrat.

Environnement / Développement durable  
Cécile Birard

- **ADOPTER** la proposition d'identification de zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelable (ZAER) sur le territoire communal.

- **DÉSIGNER** deux représentants de la commune pour le comité de suivi du schéma partagé de gestion des Puits de la Vache, Lassolas, la Mey et Pourcharet (Cécile Birard et Stéphane Maneval)

Urbanisme/Affaires foncières  
François Repolt

- **VALIDER** la vente d'une parcelle à MANSON (45 m<sup>2</sup>) anciennement domaine public pour un montant de 3 150 € (conditions habituelles définies par délibération du 30/03/2017). Tous les frais afférents (commissaire enquêteur, publicité, bornage, notaire...).

Vie Associative  
Nathalie Bonnin

- **APPROUVER** la convention d'utilisation des installations sportives de la commune avec Clermont Auvergne Métropole, à compter du 16 juin 2024 pour une durée d'un an renouvelable.

Travaux  
Jean-Pierre Malayrat

- **DÉPOSER** une demande de subvention auprès de la Fédération Française de Football pour un montant de 30 k€ dans le cadre du projet de création de la Maison des Sports et des Loisirs (vestiaires foot et rugby + salle de convivialité).

## TROC' PLANTS PLUVIEUX LE 18 MAI

Faute de soleil et de douceur, la passion des jardiniers était heureusement présente pour ce Troc' Plants de printemps humide sur le parvis de la mairie. Gageons que son édition automnale sera ensoleillée et attirera petits et grands en plus grand nombre pour échanger graines et plants divers mais aussi conseils et astuces de jardinage.



## vie associative

### Stage national de Mei Hua Zhuang du 8 au 12 mai

Pour le long week-end de l'Ascension, l'association européenne de Mei Hua Zhuang avait choisi la commune de Saint-Genès-Champanelle pour accueillir une rencontre étalée sur 5 jours. L'association locale de la commune avait été chargée de l'organisation de cette manifestation qui a regroupé plus d'une trentaine de participants venus de toute la France.

La pratique, dédiée principalement au travail de l'énergie (chi-kong) a eu lieu sous la direction des maîtres Yan Yan et Junmin Ren.

Le samedi et le dimanche ont été majoritairement consacrés aux exercices avec armes notamment le bâton, l'épée et le sabre. Une démonstration ouverte au public a eu lieu samedi en milieu de journée en présence du délégué à la communication et à la jeunesse, Didier Vazeille, du président de l'office champagnellois, Alain Boudet et de la correspondante du journal *La Montagne*, Béatrice Boudet.

Chaque jour, après le déjeuner, Maître Yan Yan a tenu une conférence sur la culture chinoise et a développé des thèmes en lien avec cet art martial, notamment le calme dans le mouvement, la respiration énergétique, la progression grâce à un travail assidu, etc. Elle a illustré ses propos à partir de contes issus de la tradition chinoise.

Pour rappel : les cours ont lieu à la Maison des Associations de Saint-Genès-Champanelle tous les mercredis de 17h30 à 19h. Les premières séances sont gratuites.

Contacts : Emmanuel 06 07 37 30 71  
ou Loris au 06 71 64 24 75  
E-mail : mhz.auvergne@gmail.com



# BILAN COMPTABLE 2023

L'exercice comptable 2023 présente une **section de fonctionnement en excédent de 503 777 €**, résultat légèrement supérieur aux prévisions établies au budget primitif en raison de dépenses contenues et maîtrisées malgré l'inflation générale et la hausse importante du coût des énergies (+ 80 k€ en regard de 2022).

Pour rappel, c'est l'excédent de fonctionnement qui permet d'abonder la section d'investissement pour l'exercice suivant afin de rembourser l'annuité du capital d'emprunt d'une part et financer les différents travaux, réalisations et achats de matériel d'autre part, en complément d'emprunts éventuels.

La **section d'investissement dégage un excédent de 265 265 €**. Ce résultat favorable n'inclut pas les travaux de réfection du sol du gymnase et la création du city-stade qui ont pris du retard et ne seront effectifs qu'en 2024 au lieu de 2023 comme prévu initialement.

Au titre des principaux travaux et acquisitions réalisés en 2023 pour un montant d'environ 170 000 €, on peut citer de façon non exhaustive :

- la pose d'une pergola et l'achat de mobilier à la crèche municipale (30 000 €) ;
- la réfection des sanitaires à l'école élémentaire (21 000 €) ;
- l'achat d'un camion-benne neuf (30 000 €) ;
- les travaux de rénovation des fontaines de Thèdes et Pardon (10 000 €) ;
- la réfection de la toiture de l'église de Laschamps (17 000 €) ;
- la fin de l'installation d'une chaufferie à granulés bois à la Maison des associations (24 000 €) ;
- l'achat d'une licence IV (7 000 €), de matériel informatique (8 000 €), ainsi que l'acquisition d'une grange à Nadaillat

en vue d'augmenter la capacité de stationnement du village (7 000 €), la réalisation de divers travaux de mise en conformité électrique dans les différents bâtiments communaux et salles de villages, etc.

En reportant les résultats de l'exercice 2022, le résultat de clôture du compte administratif 2023 du budget général de la commune s'établit à **1 212 424 €** en fonctionnement et **306 899 €** en investissement.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Réalisation de l'exercice 2023	3 036 685 €	3 540 462 €	626 291 €	891 556 €
Reports 2022		708 648 €		41 634 €
<b>TOTAL</b>	<b>+ 1 212 424 €</b>		<b>+ 306 899 €</b>	

Un minimum d'environ 650 000 € en fonctionnement est indispensable pour débiter l'exercice suivant et faire face aux dépenses des premiers mois de l'année.

Aussi, le Conseil Municipal a décidé d'affecter **500 000 €** de la section de fonctionnement à la section d'investissement afin d'abonder cette dernière pour l'année 2024 maintenant ainsi la section de fonctionnement à **712 424 €** et portant la section d'investissement à **806 899 €**.

Lors de la séance du conseil du 9 avril, le Conseil Municipal a approuvé les comptes de l'année 2023 ainsi que l'affectation des résultats.

# BUDGET PRIMITIF 2024

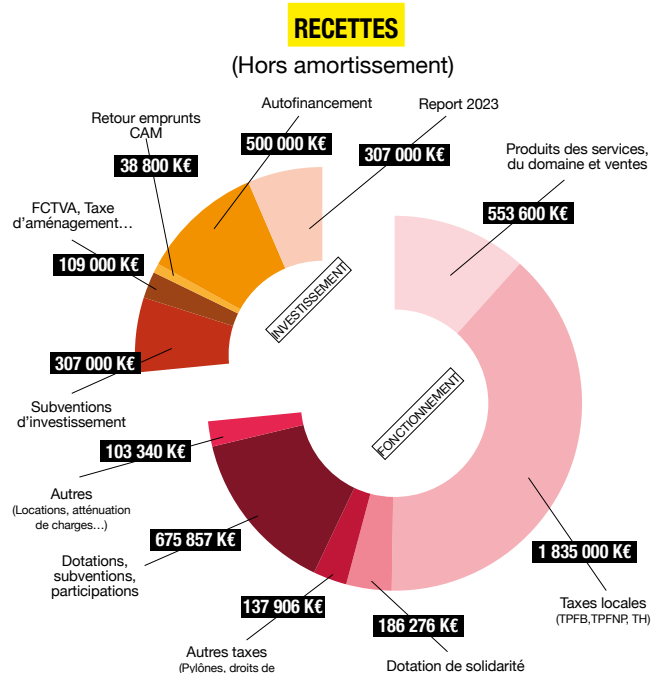
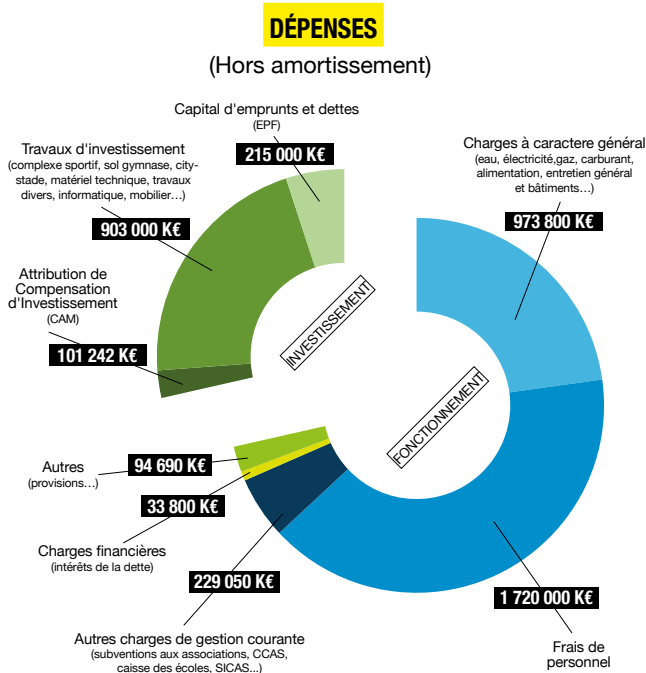
Le contexte économique incertain bien qu'apaisé donne une prévision d'inflation générale de l'ordre de 3 % (source Insee). Avec des coûts stables des énergies (niveau de 2023), ce sont les facteurs qui ont guidé la proposition de budget primitif 2024 qui est établi conformément aux Orientations Budgétaires discutées et validées lors du conseil municipal du 14 mars.

## Fonctionnement 2024

Les dépenses de personnel, principal poste des dépenses de fonctionnement, seront en hausse en raison de la revalorisation indiciaire des agents (juin 2023 et janvier 2024) qui entre en pleine charge sur 2024 ainsi que les évolutions de carrières (+100 000 €).

Les participations communales aux fournitures et matériel pédagogique pour les élèves des écoles élémentaire et maternelle ainsi qu'à la caisse des écoles (33 000 €), le soutien aux associations (35 000 €), au Centre Communal d'Action Sociale (30 000 €) sont renforcées.

Côté recettes, une légère hausse des dotations de l'État pour notre commune d'environ 20 000 € (liées à l'évolution de la population) fait suite à plusieurs années de baisse successives en raison de la « sous-exploitation » du potentiel fiscal de la commune. À noter qu'il faut composer avec 150 000 € de moins par an de dotations en comparaison de 2014.



Afin de maintenir un service de qualité à la population et poursuivre les investissements nécessaires, une **augmentation de 1 % du taux de l'ensemble des taxes locales** (Foncier Bâti, Foncier Non Bâti et Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et logements vacants) a été adoptée. Le taux de la taxe sur le Foncier Bâti passe ainsi à 43,94 % tout en le maintenant à une valeur inférieure au taux moyen départemental (44,57 % pour 2023). Pour le contribuable, cette augmentation est à mettre en regard de la suppression totale de la taxe d'habitation sur les résidences principales, qui engendre un manque à gagner pour la commune dû à la compensation de l'État. Établie sur le taux 2017, elle ne tient pas compte des évolutions sur les années suivantes.

#### Principaux programmes d'investissements 2024

- La réalisation de la **1<sup>re</sup> phase de rénovation du complexe sportif** avec :
  - la création d'un city-stade (100 000 € TTC)
  - un parcours santé dans l'enceinte du complexe (40 000 € TTC)
  - la rénovation du sol du gymnase et la pose d'un affichage électronique (145 000 € TTC) programme subventionné pour l'ensemble à hauteur de 180 000 €.
- Le début des travaux de la **2<sup>e</sup> phase de rénovation du complexe sportif** (vestiaires Foot/Rugby) pour 210 000 €.

- Les **différentes études de maîtrise d'œuvre** relatives à la construction des vestiaires foot/rugby (phase 2) ainsi que l'isolation et reprise de toiture du gymnase (phase 3) pour 110 000 €.
- Les travaux dans la **salle de Laschamps** (20 000 €), sur **l'église de Beaune** (24 000 €), dans la cour de l'école 10 000 €, sur les **sanitaires de l'école maternelle** (20 000 €), pour les **accès aux courts de tennis** (7 000 €)...
- Le **maintien de l'investissement courant** sur les diverses installations communales à hauteur de 115 000 €.
- La **rénovation du petit patrimoine** communal (lavoirs, fontaines) sera poursuivie (10000 €).

	BUDGET PRIMITIF 2024	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DÉPENSES	4 350 981 €	1 380 316 €
RECETTES	4 350 981 €	2 422 524 €

La section d'investissement est présentée avec un **sur-équilibre** de 1 042 208 €.

Le budget primitif proposé intègre les reports de l'année 2023 ainsi que les opérations d'ordre aux amortissements.

Le conseil municipal, lors de la séance du 9 avril, a adopté les taux des taxes ainsi que le budget primitif 2024.

# LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 9 JUIN 2024

Nous vous présentons ici les résultats des élections européennes. Les délais de fabrication de SGC le mag' ne nous ont pas permis d'inclure les résultats des élections législatives. Vous les trouverez sur notre page Facebook et sur SGC le web, [www.saint-genes-champanelle.fr](http://www.saint-genes-champanelle.fr).

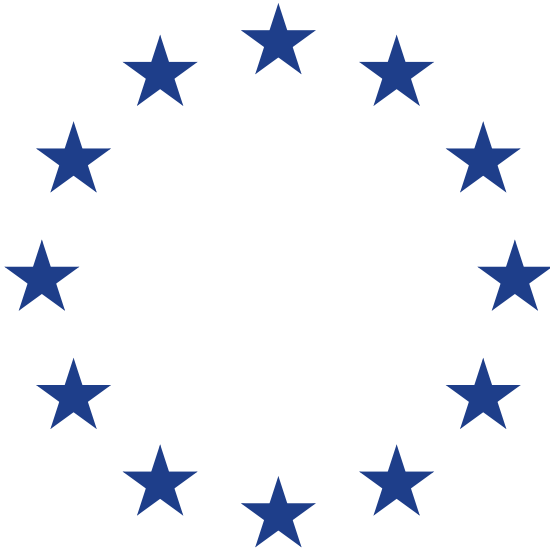
**INSCRITS : 3 133 · VOTANTS : 1 915 (61%)**

Listes 1 à 10	Inscrits	Votants	Blancs	Nuls	Exprimés	Léopold-Edouard Deher Lesaint	Philippe Ponge	Marion Maréchal	Manon Aubry	Jordan Bardella	Marie Toussaint	Nagib Azergui	Hélène Thouy	Olivier Terrien	Caroline Zorn
						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<b>Commune</b>	3133	1915	36	26	1853	0	0	49	104	403	157	0	51	0	1
Beaune	188	112	3	2	107	0	0	2	8	33	2	0	0	0	0
Berzet	431	267	6	6	255	0	0	13	9	47	22	0	3	0	0
Fontfreyde	453	242	4	5	233	0	0	4	9	64	20	0	5	0	1
Laschamps	321	203	2	2	199	0	0	3	14	22	22	0	7	0	0
Manson	508	316	5	3	308	0	0	7	21	70	23	0	12	0	0
Nadaillat	161	108	1	2	105	0	0	4	8	22	13	0	3	0	0
Saint-Genès	715	435	10	4	421	0	0	12	25	85	40	0	14	0	0
Theix	356	232	5	2	225	0	0	4	10	60	15	0	7	0	0

<b>Commune</b>	100,00%	61,12%	1,88%	1,36%	59,14%			2,64%	5,61%	21,75%	8,47%		2,75%		0,05%
Beaune	6,00%	59,57%	2,68%	1,79%	56,91%			1,87%	7,48%	30,84%	1,87%				
Berzet	13,76%	61,95%	2,25%	2,25%	59,16%			5,10%	3,53%	18,43%	8,63%		1,18%		
Fontfreyde	14,46%	53,42%	1,65%	2,07%	51,43%			1,72%	3,86%	27,47%	8,58%		2,15%		0,43%
Laschamps	10,25%	63,24%	0,99%	0,99%	61,99%			1,51%	7,04%	11,06%	11,06%		3,52%		
Manson	16,21%	62,20%	1,58%	0,95%	60,63%			2,27%	6,82%	22,73%	7,47%		3,90%		
Nadaillat	5,14%	67,08%	0,93%	1,85%	65,22%			3,81%	7,62%	20,95%	12,38%		2,86%		
Saint-Genès	22,82%	60,84%	2,30%	0,92%	58,88%			2,85%	5,94%	20,19%	9,50%		3,33%		
Theix	11,36%	65,17%	2,16%	0,86%	63,20%			1,78%	4,44%	26,67%	6,67%		3,11%		

Listes 11 à 20	Inscrits	Votants	Blancs	Nuls	Exprimés	Valérie Hayer	Audric Alexandre	Marine Cholley	Yann Wehring	François Asselineau	Michel Simonin	Jean-Marc Fortané	François-Xavier Bellamy	Nathalie Arthaud	Pierre Larrourou
						11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
<b>Commune</b>	3133	1915	36	26	1853	304	0	10	5	13	0	0	130	8	1
Beaune	188	112	3	2	107	15	0	0	0	0	0	0	8	2	0
Berzet	431	267	6	6	255	44	0	1	0	4	0	0	9	0	0
Fontfreyde	453	242	4	5	233	29	0	2	0	1	0	0	17	0	0
Laschamps	321	203	2	2	199	33	0	1	1	3	0	0	11	0	1
Manson	508	316	5	3	308	63	0	4	0	2	0	0	23	2	0
Nadaillat	161	108	1	2	105	13	0	0	3	0	0	0	2	0	0
Saint-Genès	715	435	10	4	421	70	0	2	0	2	0	0	33	3	0
Theix	356	232	5	2	225	37	0	0	1	1	0	0	27	1	0

<b>Commune</b>	100,00%	61,12%	1,88%	1,36%	59,14%	16,41%		0,54%	0,27%	0,70%			7,02%	0,43%	0,05%
Beaune	6,00%	59,57%	2,68%	1,79%	56,91%	14,02%							7,48%	1,87%	
Berzet	13,76%	61,95%	2,25%	2,25%	59,16%	17,25%		0,39%		1,57%			3,53%		
Fontfreyde	14,46%	53,42%	1,65%	2,07%	51,43%	12,45%		0,86%		0,43%			7,30%		
Laschamps	10,25%	63,24%	0,99%	0,99%	61,99%	16,58%		0,50%	0,50%	1,51%			5,53%		0,50%
Manson	16,21%	62,20%	1,58%	0,95%	60,63%	20,45%		1,30%		0,65%			7,47%	0,65%	
Nadaillat	5,14%	67,08%	0,93%	1,85%	65,22%	12,38%			2,86%				1,90%		
Saint-Genès	22,82%	60,84%	2,30%	0,92%	58,88%	16,63%		0,48%		0,48%			7,84%	0,71%	
Theix	11,36%	65,17%	2,16%	0,86%	63,20%	16,44%			0,44%	0,44%			12,00%	0,44%	



Listes 21 à 30	Inscrits	Votants	Blancs	Nuls	Exprimés	Georges Kuzmanovic	Selma Labib	Camille Adoue	Florian Philippot	Édouard Husson	Pierre-Marie Bonneau	Raphaël Glucksmann	Charles Hoareau	Jean Lassalle	Francis Lalanne
						21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
<b>Commune</b>	3133	1915	36	26	1853	0	3	0	24	0	0	432	0	65	0
Beaune	188	112	3	2	107	0	1	0	3	0	0	27	0	3	0
Berzet	431	267	6	6	255	0	0	0	5	0	0	80	0	4	0
Fontfreyde	453	242	4	5	233	0	1	0	0	0	0	61	0	10	0
Laschamps	321	203	2	2	199	0	0	0	3	0	0	51	0	13	0
Manson	508	316	5	3	308	0	0	0	1	0	0	65	0	6	0
Nadaillat	161	108	1	2	105	0	0	0	0	0	0	27	0	6	0
Saint-Genès	715	435	10	4	421	0	1	0	5	0	0	83	0	19	0
Theix	356	232	5	2	225	0	0	0	7	0	0	38	0	4	0

<b>Commune</b>	100,00%	61,12%	1,88%	1,36%	59,14%		0,16%		1,30%			23,31%		3,51%	
Beaune	6,00%	59,57%	2,68%	1,79%	56,91%		0,93%		2,80%			25,23%		2,80%	
Berzet	13,76%	61,95%	2,25%	2,25%	59,16%				1,96%			31,37%		1,57%	
Fontfreyde	14,46%	53,42%	1,65%	2,07%	51,43%		0,43%					26,18%		4,29%	
Laschamps	10,25%	63,24%	0,99%	0,99%	61,99%				1,51%			25,63%		6,53%	
Manson	16,21%	62,20%	1,58%	0,95%	60,63%				0,32%			21,10%		1,95%	
Nadaillat	5,14%	67,08%	0,93%	1,85%	65,22%							25,71%		5,71%	
Saint-Genès	22,82%	60,84%	2,30%	0,92%	58,88%		0,24%		1,19%			19,71%		4,51%	
Theix	11,36%	65,17%	2,16%	0,86%	63,20%				3,11%			16,89%		1,78%	

Listes 31 à 38	Inscrits	Votants	Blancs	Nuls	Exprimés	Guillaume Lacroix	Lorys Elmayer	Léon Deffontaines	Gaël Coste-Meunier	Jean-Marc Governatori	Hadama Traoré	Laure Patas d'Illiers	Patrice Grudé	Abstentions
						31	32	33	34	35	36	37	38	
<b>Commune</b>	3133	1915	36	26	1853	5	0	38	0	50	0	0	0	1218
Beaune	188	112	3	2	107	0	0	2	0	1	0	0	0	76
Berzet	431	267	6	6	255	2	0	7	0	5	0	0	0	164
Fontfreyde	453	242	4	5	233	0	0	7	0	2	0	0	0	211
Laschamps	321	203	2	2	199	1	0	5	0	8	0	0	0	118
Manson	508	316	5	3	308	0	0	1	0	8	0	0	0	192
Nadaillat	161	108	1	2	105	0	0	2	0	2	0	0	0	53
Saint-Genès	715	435	10	4	421	2	0	11	0	14	0	0	0	280
Theix	356	232	5	2	225	0	0	3	0	10	0	0	0	124

<b>Commune</b>	100,00%	61,12%	1,88%	1,36%	59,14%	0,27%		2,05%		2,70%				38,88%
Beaune	6,00%	59,57%	2,68%	1,79%	56,91%			1,87%		0,93%				40,43%
Berzet	13,76%	61,95%	2,25%	2,25%	59,16%	0,78%		2,75%		1,96%				38,05%
Fontfreyde	14,46%	53,42%	1,65%	2,07%	51,43%			3,00%		0,86%				46,58%
Laschamps	10,25%	63,24%	0,99%	0,99%	61,99%	0,50%		2,51%		4,02%				36,76%
Manson	16,21%	62,20%	1,58%	0,95%	60,63%			0,32%		2,60%				37,80%
Nadaillat	5,14%	67,08%	0,93%	1,85%	65,22%			1,90%		1,90%				32,92%
Saint-Genès	22,82%	60,84%	2,30%	0,92%	58,88%	0,48%		2,61%		3,33%				39,16%
Theix	11,36%	65,17%	2,16%	0,86%	63,20%			1,33%		4,44%				34,83%

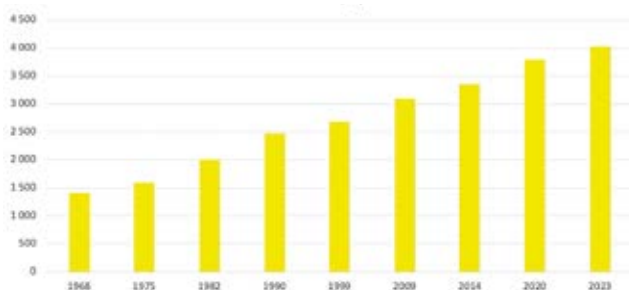
# RECENSEMENT 2023

En 2023, l'INSEE a mené un recensement sur notre commune. Il ne donne pas tous les renseignements permettant d'avoir une vue détaillée des grands indicateurs mais il permet tout de même d'apprécier l'évolution de la population et du nombre de résidences principales.

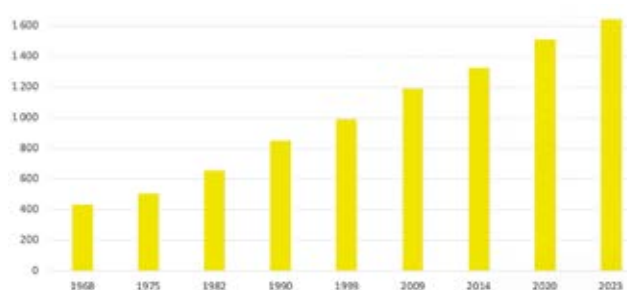
Sans surprise, nous enregistrons une hausse pour ces deux indicateurs qui s'établissent à 1 644 résidences principales contre 1 513 en 2020 (+8,7%) et 4 035 habitants contre 3 791 en 2020 (+6,4%).

		POPULATION								
ANNÉE		1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014	2020	2023
POPULATION		1 406	1 592	2 008	2 465	2 688	3 101	3 351	3 791	4 035
										6,44%

		RÉSIDENCES PRINCIPALES								
ANNÉE		1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014	2020	2023
RÉSIDENCES PRINCIPALES		434	505	655	850	992	1 194	1 329	1 513	1 644
										8,66%



ÉVOLUTION DE LA POPULATION



RÉSIDENCES PRINCIPALES

Pour découvrir le profil détaillé de notre commune en 2020 et son évolution au fil des ans selon l'INSEE :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-63345>



## MENSUALISEZ VOTRE FACTURE D'EAU

Clermont Auvergne Métropole déploie progressivement la mensualisation de la facture d'eau. Ce service sera accessible aux champanellois à partir du mois d'août pour la souscription et octobre pour la première mensualité.

### Comment ça marche ?

Les sommes prélevées mensuellement, le 12 du mois, sont calculées sur la base d'un échancier de paiement étalé sur 10 mois correspondant à 80 % de la consommation annuelle de l'année précédente

En fin de période, une facture de solde est calculée à partir de la consommation réelle annuelle constatée après relève du compteur, déduction faite des mensualités déjà versées.

À noter, si votre demande de mensualisation est instruite en dehors du calendrier de départ, votre échancier sera calculé sur la base d'un nombre d'échéances réduit.

### Comment souscrire ?

- Téléchargez et complétez le contrat de mensualisation à l'aide du QR Code ou sur le site web de la métropole
- Renvoyez ce contrat de mensualisation complété et signé avec un Relevé d'Identité Bancaire :

par mail à : [contrat-cycledeleau@clermontmetropole.eu](mailto:contrat-cycledeleau@clermontmetropole.eu)

ou par courrier :

Direction du cycle de l'eau de Clermont Auvergne Métropole  
58, Bd Berthelot  
63000 Clermont-Ferrand

### Plus d'informations ?

Rendez-vous sur le site web de Clermont Auvergne Métropole ou appelez le 04 73 42 62 40 du lundi au vendredi entre 8h15 et 17h30



Le contrat



Les détails

# DES NEWS DU RELAIS PETITE ENFANCE

## FORMATIONS

Le Relais Petite Enfance de Saint Genès Champanelle permet aux assistantes maternelles de la commune de se former tout au long de l'année.



Cette année, celles qui le souhaitent ont suivi sur deux vendredis du mois de mars une formation « un mot un signe ». Cette formation, organisée par le Relais Petite Enfance et proposée par l'Union Française des Centres de Vacances (UFCV) a permis aux assistantes maternelles présentes de s'initier à la communication gestuelle associée à la parole, afin d'améliorer leur communication avec l'enfant.

Cette formation a été possible grâce à la mise à disposition par la mairie de la salle communale de Theix et d'un vidéo projecteur.

Des assistantes maternelles assistent également depuis plusieurs années à des séances d'analyse de la pratique professionnelle, encadrées par une

psychologue afin d'asseoir leur posture professionnelle et d'échanger sur des projets ou des difficultés rencontrées. Cette année ce projet est financé conjointement par les mairies de Saint-Genès-Champanelle et de Beaumont dans le cadre de la Convention Territoriale Globale.

Une formation ukulele dont l'objectif est d'apprendre à jouer de cet instrument sur des comptines et chansons pour enfants a aussi été dispensée. Elle a été financée par la mairie à destination des assistantes maternelles de la commune et du personnel de la crèche communale. Sur deux soirées, Mélanie Meunier, de « petites oreilles en éveil », a donc initié ces professionnelles de la petite enfance à la pratique du ukulele pour le plus grand plaisir des plus petits.

## CHASSE AUX OEUFS

Jeudi 28 mars, une étrange chasse a eu lieu dans les locaux du RPE puisque la météo n'était pas au rendez-vous. Les enfants accueillis à la crèche et chez les assistantes maternelles ont pu remplir leurs paniers d'œufs et de lapins en chocolat. Après une petite dégustation tous ensemble, les gourmands sont repartis avec leurs paniers bien remplis chez eux.



## POURQUOI DEVENIR ASSISTANTE MATERNELLE ?

**Vous aimez le contact avec les enfants ?**

**Vous voulez être autonome et indépendante dans votre travail ?**

**Vous êtes patiente, attentionnée, bienveillante et à l'écoute des autres ?**

**Vous souhaitez travailler chez vous, tout en comptant sur un réseau de professionnelles formées à la petite enfance ?**

**Devenez assistante maternelle !**

Contactez le Relais Petite Enfance de Saint-Genès-Champanelle au 06 73 63 43 45 ou [relaispetiteenfance@saint-genes-champanelle.fr](mailto:relaispetiteenfance@saint-genes-champanelle.fr)

Ent. François **PATRUNO** Plomberie Chauffage Sanitaire

04 73 28 44 80 20, route de Ceyrat 63122 BERZET 

208, rue du Champclos 63110 BEAUMONT [francoispatruno@orange.fr](mailto:francoispatruno@orange.fr)

06 48 74 09 73

**SAS BONNET**

CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE 63122 ST GENES CHAMPANELLE

# RESTRUCTURATION DU COMPLEXE SPORTIF APRÈS LES ÉTUDES, LES TRAVAUX



La restructuration du complexe sportif est un des projets phares de ce mandat municipal. Il est entré dans sa phase de réalisation ces derniers mois.



La préparation du support



Les 4 couches : film, mousse, multiplis et médium



Le ponçage et le nettoyage



La sous-couche bouche-pores

## PETIT RETOUR EN ARRIÈRE

Après un lancement perturbé par la crise sanitaire du Covid-19 en 2020-2021, une large phase de recueil des besoins est entreprise en 2022. Un questionnaire est envoyé à toutes les parties utilisatrices du complexe sportif. Dans la foulée, une séance de concertation est organisée pour que les associations, les écoles et chaque champanellois intéressé puissent exprimer ses attentes mais aussi prendre connaissance de celles des autres. De ces riches échanges, il ressort des sujets convergents ou des souhaits plus spécifiques ainsi qu'une forte attente pour des pratiques sportives libres, hors cadre associatif.

Les mois suivants, un comité consultatif est créé avec des acteurs de la concertation, des élus du conseil municipal et du conseil municipal des enfants. Son travail permet d'élaborer les premiers scénarios chiffrés faisant consensus. Des réunions ciblées sont ensuite nécessaires pour affiner le projet avec l'aide d'un programmeur. Début 2023, le projet final et son financement sont présentés au comité consultatif et validés.

C'est alors le début de la longue phase technique des cahiers des charges, des études, des appels d'offres et des dossiers de subventions.

## PREMIÈRE RÉALISATION : LA RÉNOVATION DU SOL DU GYMNASSE

Les premiers travaux débutent le 29 janvier 2024. Le gymnase est fermé plusieurs semaines pour de lourds travaux : remplacement des panneaux de basket pour tenir compte de la surélévation du sol, reprise complète du revêtement puis changement du tableau d'affichage. Mi-mars,

il est rendu à ses utilisateurs qui découvrent une toute nouvelle surface de jeu alliant un excellent amorti pour la sécurité et le confort ainsi qu'une restitution dynamique de l'énergie.

Cette opération a été cofinancée par la commune (67 800 € ttc), Clermont Auvergne Métropole (47 400 €) et le Conseil Départemental (19 000 €) pour un coût total de 134 200 € ttc.

## DEUXIÈME CHANTIER : LE CITY STADE

Il est directement issu de la concertation menée en 2022. Il permettra la pratique du basket, du handball, du football et, occasionnellement, du volley-ball. La surface de jeu de 24x12 m. sera équipée de 2 cages de buts classiques, 4 cages de buts brésiliens, 6 panneaux de basket. Elle permettra ainsi d'organiser un match dans la longueur du terrain ou deux matchs simultanément dans la largeur quel que soit le sport. Grande nouveauté, cet équipement sera en accès libre la journée. Ses abords seront aménagés pour que les parents accompagnant les plus jeunes puissent s'installer confortablement.

Prévu initialement cet été, la livraison est envisagée cet automne en raison des intempéries du printemps. Les travaux débiteront par le dévoiement d'un branchement d'eaux usées dont la profondeur pose problème pour l'implantation de la plateforme.

Cette opération représente un coût total de 105 000 € ttc cofinancé à hauteur de 80 % par l'État, Clermont Auvergne Métropole et l'ANS.

## TROISIÈME PROJET : LA MAISON DES SPORTS DES LOISIRS

C'est le « gros morceau » de la restructuration du complexe sportif par son ampleur et par son coût : 1 470 500 € ttc (FCTVA déduit). Ce nouveau bâtiment va remplacer les actuelles buvettes du football et du rugby et permettra de ne plus utiliser les équipements du gymnase, éloignés des terrains et nécessaires aux sports d'intérieur. Il comprendra des vestiaires et des douches pour la pratique simultanée du football et du rugby destinés aux joueurs et aux arbitres ainsi qu'une infirmerie, de nouvelles buvettes, une salle de réception modulable, des bureaux



La résine polyuréthane



La peinture de la zone de jeu



La peinture hors zone de jeu



Délimitation et peinture des lignes



## GYMNASSE : LES EXPLICATIONS DE SÉBASTIEN BRUNET, DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

**Sous la peinture, le sol est constitué d'un assemblage multicouches nécessitant plusieurs opérations. Il permet d'obtenir une surface de jeu de haute qualité :**

- préparation du support en reprenant la planéité avec des actions de ponçage et de ragréage ;
- pose d'un polyane pour éviter les remontées d'humidité ;
- pose d'une mousse d'environ 20 mm pour apporter la souplesse ;
- pose d'une première couche de plaques de répartition en bois multiplis à 45° pour structurer le sol ;
- pose d'une seconde couche de bois médium à haute densité dans la longueur pour apporter la compacité ;
- ponçage ;
- application d'une sous couche bouche-pores ;
- mise en œuvre de la résine polyuréthane ;
- installation des plinthes et seuils de finition ;
- surfaçage de la résine ;
- peinture du sol ;
- peinture des lignes.

Un travail réalisé par l'entreprise Art Dan, spécialiste des aménagements sportifs et paysagers.

pour les clubs de football, rugby et pétanque, des locaux de rangement. L'ensemble sera construit pour s'intégrer dans l'environnement exceptionnel de notre complexe sportif et en harmonie avec la Maison Associative de la Nature et de la Chasse située à proximité.

En dehors des périodes de compétition, la salle de réception pourra être utilisée par d'autres associations communales. La plateforme entre ce bâtiment et le portail d'entrée sera équipée de bornes électriques à forte puissance pour permettre l'organisation de manifestations en plein air et de concerts.

Les travaux débiteront après cet automne et s'étaleront sur une année. Pendant cette période, des locaux

temporaires permettront de maintenir les activités de nos clubs.

### EN PRÉVISION

Le gymnase va devoir être mis en conformité sur un plan énergétique. L'éclairage et le chauffage ont déjà été changés avec, notamment, le passage en lampes à LED disposant de plusieurs niveaux de luminosité réglables par les utilisateurs. Il reste un chantier important et coûteux : la reprise de l'isolation de l'enveloppe du bâtiment. Le dossier est en cours d'étude mais sa réalisation ne pourra pas être menée pendant ce mandat compte-tenu de la nécessité de lisser nos investissements pour préserver les capacités financières de la commune.



Le résultat final



En jeu !

# LA MÉTROPOLE SE DOTE D'UN SCHÉMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE UNE FEUILLE DE ROUTE POUR 20 ANS !

Clermont Auvergne Métropole a engagé en 2020 une étude sur les 10 communes pour lesquelles elle assume la compétence eau potable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.



## La Direction du Cycle de l'Eau en quelques chiffres

- ▶ 150 agents
- ▶ 16 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable produits par an
- ▶ 970 km de conduites d'eau potable
- ▶ 1 800 km de réseaux d'assainissement
- ▶ 9 stations dépuration
- ▶ 1 125 installations d'assainissement non collectif



LE CYCLE  
DE L'EAU

Cette étude permet de dégager les points forts et les points faibles du service et de définir les enjeux stratégiques. Le conseil métropolitain du 28 juin a validé cet outil de programmation pour les 20 prochaines années. Il s'agit dans un contexte de réchauffement climatique et d'évolution rapide de la disponibilité des ressources d'assurer la fourniture en eau potable en qualité et en quantité pour l'ensemble des abonnés domestiques, économiques et agricoles. La métropole souhaite renforcer sa régie pour répondre à ses défis au service de ses abonnés.

Fort de 30 ouvrages de prélèvement, 29 ouvrages de stockage (plus de 100 000 m<sup>3</sup>), 160 systèmes de comptage, 1 100 km de réseaux, une usine d'ultrafiltration de production d'eau potable, d'un laboratoire d'analyses, le schéma directeur définit 3 enjeux stratégiques :

- la performance des réseaux ;
- la sécurisation de la distribution ;
- la qualité de l'eau.

Il s'agira entre autres de :

- conduire un programme de renouvellement volontariste des réseaux pour réduire les fuites, maintenir le patrimoine en bon état et atteindre un objectif de rendement

de 85%. Cela représente 62% de l'investissement prévu ;

- développer les interconnexions avec les syndicats voisins pour sécuriser l'alimentation des abonnés en cas de sécheresse ou de crue ;
- optimiser les ressources existantes ;
- étudier le potentiel de réutilisation des eaux (analyse des besoins en eaux non conventionnelles « non potables » et des sources potentielles de réutilisation des eaux usées traitées) ;

- réduire les consommations publiques (espaces verts, voirie, terrains de sport, etc.) ;

- poursuivre la pédagogie sur les économies d'eau voire sur le renoncement à certaines pratiques.

C'est un investissement inédit de 124 millions d'euros hors taxe qui sera réalisé sur les 10 prochaines années, au total 190 millions d'euros hors taxe sur 20 ans avec 2 clauses de revoyure à 5 et 10 ans pour faire le point sur l'état d'avancement de ce schéma.

# SÉCURITÉ, EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET MODERNISATION

De nombreux travaux ont été réalisés ces derniers mois en divers points de la commune.

## EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Plus de 1 000 mètres linéaires de conduites destinées au chauffage ont été calorifugées dans des volumes non chauffés pour éliminer les pertes d'énergie. Cette opération concerne le groupe scolaire, le gymnase, les salles de village à Laschamps et Berzet. La société France Écologie Solidaire a réalisé ces travaux pour un montant de 16 470 € ttc, ramené à zéro pour la commune grâce à la valorisation des certificats d'économies d'énergie. En complément, cette société a offert 200 pavés LED qui seront mis en place dans nos bâtiments publics sur le second semestre 2024. Ils engendreront à leur tour des économies d'énergie supplémentaires.



Avant/Après

## GROS TRAVAUX POUR LA SALLE DE VILLAGE À LASCHAMPS

Le plancher de la salle principale a été renforcé pour continuer d'accueillir des événements festifs au maximum de sa jauge. Les entreprises Beaudonnat et Société Construction des Puys ont mis en place trois poutres métalliques en sous face du plancher pour un montant de travaux de 20 000 € ttc. Les services techniques de la commune ont profité de l'occasion pour rénover la salle du bas en changeant le faux plafond, en installant des luminaires LED, en reprenant l'électricité, en adaptant la plomberie des ventilo-convecteurs et en repeignant la salle.





## ÉLECTRICITÉ POUR LA SALLE DE VILLAGE À BEAUNE

L'installation électrique a été refaite pour en améliorer la sécurité. L'entreprise eCorp a modernisé le coffret électrique, changé tous les disjoncteurs et isolé le circuit du four. L'ensemble du câblage a également été repris. L'opération a coûté 1 400 € ttc.

## LAVOIR DE CHAMPEAUX

Dans la lignée des travaux pour le bénéfice de notre petit patrimoine entrepris ces dernières années, l'association d'insertion Job Chantiers a rénové le lavoir de Champeaux pour un montant de 3 500 € ttc. Elle a refait l'étanchéité du toit, repris le linteau et appliqué un badigeon sur les murs.



## SÉCURISATION DES ABORDS DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Des pierres bougeaient sur la partie haute du mur de soutènement derrière la Maison des associations. Job Chantiers est aussi intervenue ici pour un montant de 1 900 € ttc. Le mur a été purgé des pierres instables puis celles-ci ont été réutilisées sur place et rejointées. Au passage, l'intégralité du mur côté route a été nettoyé.

## OPÉRATIONS DIVERSES MENÉES PAR LES SERVICES TECHNIQUES

Le chauffe-eau de la salle de village à Fontfreyde a été remplacé et la salle de reprographie à la mairie a été rénovée : peinture, éclairage et mobilier. Enfin, une nouvelle autolaveuse a été acquise pour un montant de 6 250 € ttc. Elle est destinée à l'entretien du nouveau sol du gymnase.



## MENU FERRANDAISE : MANGER BIO ET LOCAL

Jeudi 11 mai 2024, les enfants du groupe scolaire « Les Volcans » ont pu déguster un menu Ferrandaise préparé par Olivier Ceysat et son équipe. Cette action s'inscrit pleinement dans le Plan d'action alimentaire local et durable (PALD) de la commune.

Ce projet de menu lié à la race bovine Ferrandaise vise à mettre en évidence tout un circuit, une filière du brin d'herbe à l'assiette. L'objectif : **découvrir ce parcours avec une dégustation dans l'idée de manger moins de viande mais mieux** en accord avec le Programme National Nutrition Santé, avec la notion de **produit local** (moins de 100 km), en circuit-court (circuit de distribution dans lequel intervient au maximum 1 intermédiaire entre le producteur et le consommateur) et **bio**.

Notre cuisinier et des élus membres de ce projet ont participé à des groupes de travail pour élaborer un menu commun aux 12 cuisines impliquées dans cette expérience. Ce projet s'est inscrit dans le cadre d'un partenariat avec Clermont Auvergne Métropole, les cuisiniers des CCAS de Clermont-Ferrand, des Cantines





métropolitaines, le Projet Alimentaire Territorial Pays du Grand Clermont, le Parc naturel régional Livradois-Foréz et les chercheurs du Laboratoire de Nutrition Humaine de l'INRAE en lien avec le Living lab Plant'eat Kids dédié à l'alimentation des 6-15 ans.

Les enfants ont dégusté un bœuf bourguignon, plat traditionnel et savoureux, préparé sur place. La viande provenait de l'association *La Ferrandaise* qui promeut la sauvegarde de cette race de vache locale et rustique, l'augmentation des effectifs d'éleveurs et le développement des filières qui font connaître les produits issus de cette race dans le respect d'une agriculture paysanne et du bien-être animal.

9 agriculteurs ont choisi 10 vaches qui restent presque toute l'année dans les prés. Elles sont nourries uniquement avec de l'herbe et avec du foin en hiver quand elles sont à l'étable. Ces vaches rustiques sont très adaptées à notre environnement. Elles permettent de préserver la biodiversité et les paysages de prairies en pâturant les fleurs variées de nos montagnes.

École pilote du projet Plan'eat, les enfants de l'école élémentaire étaient invités à la fin du repas à donner leur avis sur ce bourguignon. Accompagnés par un chercheur, ils ont pu s'exprimer librement à l'aide de tablettes mises à disposition par l'INRAE. Vous pourrez lire les premiers retours dans le document ci-contre.

Quatre représentants des parents d'élèves au conseil des écoles étaient invités et ont déjeuné avec les enfants pour partager cette expérience.

Le travail du groupe métropolitain se poursuivra en novembre. Cette fois-ci, ce sera un repas végétarien.

**Brefs retours sur le menu Ferrandaise**  
Statistiques tablettes et verbatim des enfants

**Appréciation par les enfants du plat Ferrandaise**  
enquêtes tablettes 11 et 12 avril 2024 - n=184

Appréciation	Pourcentage
Super	30%
Bon	21%
Correct	17%
Mauvais	10%
Ne mange pas de viande	12%

**Pourquoi 17% ne mangent pas de viande ?**

- Par conviction religieuse (à partir de ~7 ans)
- Par principe : "à la cantine, la viande n'est pas bonne"
- Un tournant de fait à la récré : "je ne mange pas de viande, car je dois manger vite"
- Par conviction vis-à-vis des animaux, "ils sont fofos"
- Par goût de la viande : "moi j'aime surtout les pâtes"
- Pour faire comme les copains

Contact : Claire Parichon - INRAE URH - Claire.heyry.jabouch@inrae.fr

© Plan'eat Kids - INRAE - F.A. HEYDEL - C. FLANCHOT mai 2024

**Premiers chiffres et mots d'enfants**

**Pourquoi 72% de « Super » et « Bon » ?**

**Aspects culinaires**

- "tendre, moelleux, pas trop de gras, « moins sec que d'habitude », « c'était un peu épicé et bien chaud »
- "d'habitude", « comme un repas de fête, un peu comme la viande du réveillon », « ultra bonne », « délicate »

**Dimension sociale**

- « Comme chez maman », « comme à la maison », « comme la recette de maman »

**Goûts personnels**

- « Différent de la maison », « ça change de d'habitude », « goût différent », « plus de goût que d'habitude », « différent, ça change », « meilleure que d'habitude »

**Émotions**

- « Surprenant », « ça m'a choqué », « saoussuper », « c'est le meilleur repas de l'année », « j'en ai connu des meilleurs, mais je ne peux pas dire que ce n'était pas bon »

**Accompagnements sautés de bœuf ou bourguignon**

- Riz à St-Germain-Champagnelle
- Croquets à Post-du-Château
- Petites pâtes à Clermont-Ferrand
- Lesmines vertes à Romagnat

**Appréciation par les enfants du plat Ferrandaise**  
enquêtes tablettes 11 et 12 avril 2024 - n=184

Appréciation	Super	Bon	Correct	Mauvais	Ne mange pas de viande
Super	30%	21%	17%	10%	12%

**Pourquoi 28% de « Bof » et « Bof » ?**

**Aspects culinaires**

- "viande trop grasse", « il y a des petits morceaux de gras qui écrouent », « je n'ai pas aimé la sauce car il y a des champignons », « c'était trop sec », « reste dans les dents », « la viande a un goût de vif », « je n'ai pas aimé l'accompagnement », « viande flandreuse, trop dure », « la couleur ne me donne pas envie »

**Sensations alimentaires**

- « Je n'en ai pas eu assez », « j'en avais trop dans mon assiette », « moi sur la viande, je suis spécial »

**Émotions**

- « C'était trop spécial », « pas comme à la maison », « c'est meilleur à la maison », « différent », « je n'ai pas aimé »

**Goûts personnels**

- « Je n'ai pas aimé le goût », « je n'ai pas aimé, c'est tout », « je n'aime pas le bœuf », « j'aime que les steaks, pas de sauce », « c'était acide, trop fort », « je n'aime pas trop la viande », « je n'aime pas la viande de manière générale », « goût bizarre », « je n'ai pas aimé les petits pois avec (les lentilles...) »

# SOIRÉE CINÉ-DÉBAT SUR LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

## Qu'est-ce que le harcèlement scolaire ?

En milieu scolaire, le harcèlement est le fait, pour un élève ou un groupe d'élèves, de faire subir de manière répétée à un camarade des propos ou des comportements négatifs voire violents. Le harcèlement a pour effet de porter atteinte à la dignité d'une personne et de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant. Les trois caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire sont la violence (c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes), la répétitivité (il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement) et l'isolement de la victime (la victime est souvent isolée, stigmatisée en raison de ses différences ou dans l'incapacité de se défendre).

Pour répondre aux attentes et besoins exprimés par les parents d'élèves lors des conseils d'école, les élus, les acteurs éducatifs (école, petite enfance, périscolaire) ont proposé aux familles une soirée ciné-débat le vendredi 22 mars à la Grange sur le thème du harcèlement scolaire, soirée programmée dans le cadre des semaines de la parentalité organisées par la CAF.

Le film choisi, « Un Monde » de Laura Wandel, était présenté en sélection officielle au Festival de Cannes 2021 dans la section « un certain Regard ». À la fin de la projection, Alain Delbos membre des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (CEMEA) a animé le débat.

Ce film bouleversant, émouvant a suscité des réactions, des questionnements du public tels que la loi du silence, la spirale de la violence, les signes à observer chez l'enfant, le consentement, l'écoute et l'empathie, apprendre à vivre ensemble, ce que dit la loi...

Le public a échangé, témoigné d'expériences diverses. Des ressources documentaires et des livres prêtés par la médiathèque de Saint-Genès-Champanelle permettront aux familles de prolonger leur réflexion.

Pour apporter un éclairage sur le harcèlement scolaire, vous trouverez sur SGC le web la synthèse des premiers résultats statistiques de l'Enquête harcèlement 2023, réalisée par la Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance (Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse). Cette enquête a été proposée en novembre 2023, à l'occasion de la journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école, à tous les élèves de CE2 au CM2, tous les collégiens et tous les lycéens.

Pour aller plus loin :  
<https://saint-genes-champanelle.fr/comprendre-le-harcelement-scolaire/>



## commémoration

### Commémoration du 8 mai 1945

Nous avons commémoré la capitulation de l'Allemagne nazie, comme tous les ans, sur le parvis de la mairie.

Cette cérémonie n'est pas la célébration de la défaite d'un pays. Au contraire, le discours prononcé ce jour-là rappelle qu'après avoir pleuré les morts, c'est l'espoir d'une nouvelle société avec l'ambition partagée par toutes les forces qui avaient contribué à la Libération d'une démocratie plus large

*car les peuples avaient compris, par les armes et par le sang versé, que le nationalisme est un fusil chargé. C'est aussi une ambition sociale, celle de la sécurité sociale, du droit au travail, de la sécurité de l'emploi. Celle qui a donné à tous les enfants la possibilité de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture. Une ambition économique qui, ne se limitant pas à la reconstruction, a offert à notre pays les moyens de son indépendance et de sa prospérité.*



# BALADE THERMOGRAPHIQUE À PARDON

De bonne heure et de bonne humeur, la balade thermographique à Pardon s'est déroulée le 17 février, suivie d'une présentation en salle de Renov'actions 63 sur les solutions et les aides possibles.

L'occasion pour notre animateur, Corentin Nicault, de nous montrer les ponts thermiques et les déperditions de chaleur afférentes sur les maisons observées avec l'accord et la présence de leurs propriétaires.

Pour rappel, Renov'actions 63 est un service public, neutre, objectif et gratuit dont la mission est de conseiller pour la rénovation énergétique de nos habitations. Une permanence est assurée en Mairie, chaque 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois, sur rendez-vous au 04 73 42 30 72.



EN SAVOIR +



## culture

### TROC' LIVRES 2024

Le 7 avril, le Troc' livres organisé par la commission culture communale était l'occasion idéale de venir échanger gratuitement ses ouvrages, qu'ils soient destinés aux enfants ou aux adultes ; un bon moyen de faire le vide dans les étagères, de donner une seconde vie à tous ces livres et de découvrir de nouveaux trésors littéraires.

Les habitués étaient au rendez-vous de cette nouvelle édition en salle du conseil à la mairie. De nouveaux habitants sont aussi venus expérimenter ce moyen économique et écologique d'enrichir leur bibliothèque.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour le printemps 2025.



# INTERVILLAGES 2024 : UN ÉVÉNEMENT DE L'AMICALE CHAMPANELLOISE

Comme il se doit, ces jeux intervillages ont débuté avec le défilé des équipes puis la cérémonie de la flamme allumée par Christophe Vial, Nathalie Bonnin, adjointe à la vie associative, et Catherine Meusnier Lebrisse, adjointe du Conseil municipal des enfants.



Environ 80 bénévoles se sont démenés, certains depuis des mois, avec l'Amicale Champanneloise (Fabienne Gouttebessis au comité d'organisation et Dominique Lenne, son président) ainsi qu'avec les comités des fêtes de nos villages.

À leurs côtés, de nombreux partenaires et sponsors ont rendu possible cette manifestation [avec le logo de Saint-Genès-Champanelle] :

- ▶ Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes
- ▶ Boulangerie Pâtisserie Furodet
- ▶ La Cave des Mayets
- ▶ Daddy Selfie
- ▶ Entreprise Doutré - Pierron
- ▶ G2H Horizon Assurances
- ▶ Garage de Theix
- ▶ Office Champannelois
- ▶ Rebatet Fruits
- ▶ Restaurant le Comptoir
- ▶ Sanchez
- ▶ Société de Construction des Puys

Le risque de mauvais temps n'avait pas découragé les 425 participants qui s'étaient encore inscrits nombreux pour ces intervillages et ils ont eu raison ! Non pas qu'un soleil resplendissant se soit soudainement invité, mais l'ambiance et la qualité des jeux ont suffi à réchauffer tout le monde, y compris les 400 spectateurs qui n'ont pas manqué d'encourager bruyamment leurs champions.

Babyfoot humain, rodéo mécanique, bataille de sumos, quizz, tir à la corde, etc., et bien sûr

l'inévitable *ventr'y gliss* ont permis aux équipes de nos villages de se déchaîner parmi les éclats de rire et les applaudissements.

Après avoir été remportés par Fontfreyde en 2022, ces Intervillages ont changé de mains cette année. Dominique Lenne, président de l'Amicale Champanneloise, a remis le bouclier 2024 à l'équipe de Theix.

La journée s'est terminée avec 260 convives autour d'un bœuf à la broche puis en musique sur la piste de danse. Rendez-vous en 2026 ?

# FESTIVAL SONS D'ICI

La commission municipale Culture annonce avec grand plaisir la 2<sup>e</sup> édition du festival de musique de Saint-Genès-Champanelle : Sons d'ici. Il se déroulera à la Maison Des Associations les vendredi 4 et samedi 5 octobre.

Les Anges Ailleurs



Musicalement Vôtre



Swing Mood Orchestra



Les Bougres



The Bear



Au programme

## Vendredi à partir de 18h30

- **Les Anges Ailleurs** : 4 musiciens, Guillaume, Ludovic, Olivier et Svetlana, pour un groupe primé au Carrefour de la chanson de Clermont-Ferrand avec une musique de rue récréative, chansons à messages poétiques tirant son inspiration de la scène française humaniste et engagée.
- **Swing Mood Orchestra** : un big band dans la tradition des grands orchestres de swing avec 17 musiciens et une chanteuse pour vous lever irrésistiblement de vos chaises.

## Samedi à partir de 14h30

- **Les Bougres** : un duo épris de Brassens dont le répertoire est pimenté de compositions originales
- **Musicalement Vôtre** : musette et variétés pour retrouver l'ambiance des bals
- **The Sugar Daddies** : LE funky gang ! Ces riomois tombés dans la funkitude vous emmènent direct aux US et vous mettent des fourmis dans les pieds
- **The Bear** : pas de festival sans blues / rock. Spécialistes des classiques de Dire Straits, Neil Young ou Pink Floyd, les clermontois de The Bear mettent un point d'honneur à faire redécouvrir des pépites moins connues. Un must pour clôturer Sons d'ici !
- **Rafaël Verdier-Schaëffer**, ancien élève du SICAS (Syndicat intercommunal Ceyrat Avec Saint-Genès-Champanelle) et élève de Crescendo (Association d'Enseignement musical de la commune) viendra interpréter quelques morceaux de guitare.

Venez nombreux pour écouter, rêver, danser au son de la musique live.

**Entrée : 7 € pour 1 journée**

**Pass : 10 € pour les 2 journées**

**Gratuit pour les enfants et les bénéficiaires de l'ADMR**  
Buvette et petite restauration sur place.

## EXPOSITION DE BRIGITTE CHARLES, PASTELLISTE

La commission culture a eu le plaisir de recevoir en mairie la pastelliste Brigitte Charles, du 16 mai au 21 juin. Elle a exposé une vingtaine d'œuvres dans la salle des mariages sur deux thèmes : nénuphars et scènes de vie.



Brigitte Charles a toujours aimé le dessin et est passionnée par tout ce qui touche à la peinture et à l'art en général. Aujourd'hui, elle se consacre entièrement à sa passion et sa technique de prédilection : le « pastel ».

« J'aime cette sensualité des doigts qui caressent le support avec la poudre de pastel si douce et volatile, légère à souhait qui, au fur et à mesure de l'évolution de mon tableau, m'entraîne dans un monde de rêves où le temps ne compte plus. J'aime jouer avec les transparences de couleurs, la lumière et l'aspect flouté » déclare-t-elle.

Cette exposition a été suivie d'un stage de Pastel organisé par l'association Bas'Art les 22 et 23 juin à Laschamps.

### vie associative

## AQUARELLE SUR YUPO ET PASTEL AVEC BAS'ART

Le 27 avril dernier, l'association Bas'Art a organisé un stage d'aquarelle sur Yupo avec Michelle Sobotska, aquarelliste auvergnate, ayant obtenu de nombreux prix. Elle a conquis sans problème tous les élèves de cette journée avec son dynamisme : « surtout pas de prise de tête, le yupo c'est super pour les fleurs, les cascades, la neige... ».

Lorsqu'elle découvre ce papier synthétique lisse qui permet de travailler l'aquarelle de façon différente, Michelle Sobotska est dérouterée dans un premier temps par la technique à utiliser. Elle est ensuite totalement conquise par les possibilités qui s'ouvrent à elle comme libératrices de créativité. Depuis elle s'amuse, ose, teste ce papier depuis presque 15 ans et communique son enthousiasme avec pédagogie. Cette journée est passée très vite pour tous les stagiaires qui ont à leur tour lâché prise et réalisé plusieurs œuvres de bonne facture.

Les 22 et 23 juin, changement de technique avec un stage dédié au pastel encadré par Brigitte Charles, une autre auvergnate primée dans de nombreux salons régionaux, nationaux et internationaux.



## LES ENFANTS AVANT TOUT

L'association existe depuis 1984. Elle fonctionne uniquement avec des personnes bénévoles. L'objectif de l'association est de venir en aide aux enfants abandonnés, orphelins, malades ou handicapés, ou victimes de la guerre, du jour de leur prise en charge jusqu'à leur entrée dans la vie professionnelle.



Pour cela, l'association organise des manifestations afin de recueillir des dons qui permettront d'assurer l'accueil de ces enfants, en leur prodiguant soins, nourriture, accès à l'école.

Ces enfants sont placés dans des orphelinats ou centres d'accueil à Madagascar, au Rwanda, en Ethiopie, au Congo et en Inde.

Voici quelques exemples concrets de ce que représente un don :

• 25 € : l'écolage d'un enfant (scolarité + 1 repas) pour une année au centre laïc d'Andafiavaratra à Madagascar,

• 35 € : la prise en charge mensuelle d'un enfant en famille d'accueil à Burrayou en Ethiopie

• 50 € : repas d'une journée pour 90 enfants au centre Akany Avoko à Madagascar

• 100 € : le salaire mensuel d'une infirmière à l'orphelinat de Burrayou en Ethiopie

L'association "Les enfants avant tout" sera présente lors de différentes manifestations qui auront lieu cette année.

**Pour plus de renseignements connectez-vous à l'adresse suivante: <http://lesenfantsavanttout.net> ou appelez Nadine au 06 12 79 37 27**



### THÉÂTRE AVEC ESPOIR ET SOLIDARITÉ

Depuis plusieurs années, l'association **Espoir et Solidarité**, présidée par **Claudine Darrigrand**, nous invite à une soirée théâtre au profit des associations **Aïna Enfance Avenir** et **Ocre Rouge** intervenant auprès d'enfants et de familles de Madagascar.

Cette année, une centaine de spectateurs ont pu découvrir la Compagnie "Les 3 coups" pour la pièce "Vous deux" de Lucile Cerra mise en scène par Christian Habouzit. Chacun a pu "feuilleter" les retrouvailles explosives de deux sœurs très différentes à l'occasion du mariage de leur cadette et vivre ces échanges pleins de rancœurs, colère, déception mais aussi d'humour et de complicité. Une belle performance théâtrale des deux comédiennes et beaucoup de rires et d'émotions dans la salle.

Malgré la pluie et le vent qui s'abattaient sur la Maison des Associations, chacun a pu profiter d'un moment joyeux de partage et de solidarité, instant précieux à renouveler l'an prochain pour un nouveau rendez-vous. Un grand merci pour le soutien à l'association et donc aux enfants !

Enfin, les bénévoles sont toujours bienvenus pour donner un coup de main à l'organisation de ces soirées. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous manifester en écrivant à [espoiretsolidarite63122@gmail.com](mailto:espoiretsolidarite63122@gmail.com)

# ACBC : LE BASKET AVEC LE PLAISIR

C'est une belle saison qui se termine pour les basketteur(euse)s de l'Amicale Champanelloise Basket Club.

**Les plus jeunes U7** ont découvert le basket en participant à des rassemblements qui leur ont permis de passer, dribbler, shooter en pratiquant des jeux adaptés à leur niveau.

**Les U9 mixtes** ont fait leurs débuts en compétition. Après la première phase, ils ont accédé au championnat départemental 2. Sans phase finale à cet âge, ils terminent avec 7 victoires sur 8 matchs et premiers de leur poule.

**Les U11 mixtes** ont aussi évolué en Départementale 2. Avec un tiers de victoires, ils ont montré des progrès encourageants.

**Les U13 (2)** ont d'abord dû apprendre à se connaître et acquérir des fondamentaux communs. Après cette phase difficile, ils ont évolué en championnat départemental 3 où ils terminent en trombe avec 4 victoires en 5 matchs et un jeu en très net progrès.

**Les U13 (1)** ont disputé le championnat au plus haut niveau départemental. Ils réalisent un carton presque plein sur l'ensemble de la phase régulière avec 18 victoires pour 19 matchs. Premiers de leur poule, ils se sont qualifiés pour les demi-finales avec l'avantage du terrain, l'occasion d'une rencontre bouillante dans notre salle le 25 mai. Devant des gradins bien remplis, ils ont gagné leur ticket pour la finale en battant l'Aigueperse Basket Club 45-33 après un match mené de bout en bout.

Le 1<sup>er</sup> juin, la FFBB a confié l'organisation de 3 finales jeunes à l'ACBC grâce à la qualité des équipements de notre gymnase rénové : les 2 finales U13 féminines et masculins en Départementale 2 et la finale U13 masculins en Départementale 1. Nos U13 (1) ont ainsi pu jouer leur finale à domicile contre le plus gros club du département, l'Entente Chauriat - Vertaizon, devant

environ 500 supporters des deux équipes. Tout l'après-midi, notre gymnase a résonné des roulements de tambours, des cornes de brume et des chants dans une ambiance jamais vue à Saint-Genès-Champanelle. Nos jeunes champanellois ont eu le sens du suspens en gagnant 66-64 après prolongation dans une rencontre où aucune équipe n'a réussi à faire le break.

**Quant aux vétérans mixtes**, équipe historique de la section, ils ont vu leur effectif s'enrichir cette saison. En plus d'évoluer dans la bonne humeur en UFOLEP, ils fournissent aussi le principal contingent de l'encadrement des jeunes. Un bon moyen de rendre à ce sport une partie du plaisir qu'il leur a apporté tout au long de leur "carrière" sportive.

Rendez-vous l'an prochain avec une **nouvelle catégorie de joueurs en U15** pour une nouvelle belle saison.

U7



U13 (1)



U11



U9



U13 (2)



Vétérans





## PÉTANQUE : APRÈS L'HIVER, LES RENCONTRES

La compétition des préliminaires du championnat de France de pétanque en catégorie vétérans s'est déroulée mercredi 17 avril à Saint-Genès-Champanelle avec une température peu clémente mais la participation de 204 joueurs chevronnés. Elle a vu une triplette de Saint-Genès-Champanelle composée de Joël, Jean-Paul et Gérard se qualifier pour la suite de la compétition.

Cette journée organisée par le club de pétanque de Saint-Genès-Champanelle a été une vraie réussite, reconnue par tous les compétiteurs.

Encouragés par ce succès, d'autres compétitions sont programmées par le club en 2024 : le 4 juin réception en compétition de 5 équipes d'honneur, le 19 juillet organisation du challenge Michel Fabre réservé aux licenciés, et le 27 juillet se déroulera un grand concours intergénérationnel ouvert à tous.

Le club compte désormais 51 licenciés, avec 2 équipes vétérans, une équipe Open, et une équipe féminine pour la première fois également engagée en compétition. N'hésitez pas le rejoindre.

## TROIS JUDOKATES À L'HONNEUR !

- **Ninon Cuilleret**, minime en -48kg, ceinture marron, championne départementale du Puy-de-Dôme a participé et excellé dans pas moins de 11 compétitions à travers le Puy-de-Dôme, l'Allier, le Cantal, la Loire et la Drôme. Elle a participé à la coupe de France Minimes en équipe avec l'équipe du Puy-de-Dôme, le 11 et 12 mai à l'Arténium de Ceyrat.
- **Manon Bullo**, cadette en -57kg, ceinture orange et verte à la fin de la saison 2022-2023 a obtenu la ceinture marron et a terminé 3<sup>e</sup>, au Championnat départemental, 2<sup>e</sup> division à l'Arténium de Ceyrat.
- **Inès Musy**, benjamine en -36kg, ceinture orange, a participé au Critérium régional benjamins qui s'est déroulé à Andrézieux-Bouthéon (42).



Les autres compétiteurs n'ont pas été en reste puisque des mini-poussins aux minimes, ils ont pu participer à six compétitions : Tournoi des Couteliers à Thiers, Volcanique Cup à Clermont-Ferrand, Challenge de l'Avenir à Courpière, Tournoi de Billom, Tournoi du Bédât à Cébazat et Tournoi des Aulnes à Aulnat.

Remerciements à l'entraîneur, Pierre Bondy qui a accompagné les compétiteurs tout au long de la saison.



## LES BOULES CARRÉES : UNE AFFAIRE QUI ROULE

Le samedi 4 mai le village de Nadaillat a accueilli son 4<sup>e</sup> Tournoi de Boules Carrées.

Une météo clémente et la bonne humeur légendaire des Nadaillatois ont permis aux 30 équipes engagées de passer une merveilleuse journée. Des joueurs de tous âges ont tenté de dompter la trajectoire des boules carrées lancées dans les rues pentues du village. Tous se sont retrouvés autour des bonnes crêpes bretonnes, des spécialités libanaises et du pain cuit au four du village préparés par la dynamique équipe des bénévoles de l'association *Vivre à Nadaillat*.

Les vainqueurs ont pu repartir les bras chargés de cadeaux grâce à l'aide de nombreux partenaires locaux. Et comme toujours à Nadaillat, la journée s'est terminée en musique.

Vivement la 5<sup>e</sup> édition l'année prochaine !



## CAMPANELLE DONNE DE LA VOIX

Campanelle a donné un concert le 16 mars à Orcines en faveur du Secours Populaire et le 6 avril à Mirefleurs au profit de l'association Rétina. Si vous souhaitez entendre ces choristes, le prochain concert aura lieu à La Tour-d'Auvergne le 5 octobre.

Par ailleurs la chorale est toujours à la recherche de voix de femmes et d'hommes. N'hésitez pas à la rejoindre.

Contact : Jean-Claude Darrigrand au 06 71 34 27 05.

**DG PLOMBERIE  
CHAUFFAGE**

Neuf & Rénovation – Dépannage  
Entretien & remplacement de chaudières

*Salle de Bains clé en mains*

**06 42 09 66 73**

Rue de l'École – 63122 BERZET

PGI  
Paysan  
Eco RGE  
artisan

DG Plomberie Chauffage

**BATIMENT  
TRAVAUX PUBLICS  
AMENAGEMENTS  
EXTERIEURS**

**Société  
de  
Construction  
des  
Puy**

**04 73 87 05 42**

**FONTFREYDE - 63122 ST-GENES-CHAMPANELLE**

# L'ADMR DE SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE A 30 ANS!

Au début des années 1990, les élus ont perçu le besoin du service à la personne sur la commune. Le CCAS a travaillé sur les différentes possibilités de services.

L'ADMR a paru le plus adapté pour notre territoire.



Après avoir constitué un groupe de bénévoles issus de chaque village avec de nombreux membres du CCAS, l'association a vu le jour en février 1994.

Un bureau a été constitué pour gérer l'association avec le soutien de la Fédération du Puy-de-Dôme et l'aide précieuse de la Mairie et du CCAS.

Depuis 30 ans, le service a beaucoup évolué. Les aides financières de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) à partir de 2002 ont permis de financer la prise en charge des personnes.

La convention collective de la branche de l'aide à domicile en 2010 a permis une reconnaissance de la profession et un meilleur déroulement de carrière.

Actuellement le service fonctionne avec 14 salariés et une centaine de bénéficiaires.

L'ADMR peut intervenir auprès des personnes et des familles tout au long de la vie et couvre tous les champs des services à la personne : autonomie et services de confort (ménage, repassage...).

## LES VALEURS DE L'ADMR

- La proximité.
- L'humain est au cœur de notre quotidien.
- Le respect : parce que chaque personne est unique.

L'ADMR met en œuvre pour chacun l'intervention dont il a besoin.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET PASSAGE DE TÉMOIN

L'AG du 25 mai, plus qu'une formalité administrative, a permis de rassembler en une journée les acteurs anciens et actuels de l'association.

Débutée avec l'intervention humoristique de la troupe de théâtre *La Bulle*, cette assemblée particulière a immédiatement fait sentir sa singularité aux nombreux participants. Rires, émotions et



Yves Chauvet, nouveau président, et une partie du conseil d'administration

sérieux ont alterné pour respecter les actes réglementaires nécessaires tout en évoquant les souvenirs des personnes, des bons moments, des difficultés aussi qu'a connus Agnès Désémard, présidente emblématique de l'ADMR. À l'heure de passer le témoin, elle a été remerciée pour son engagement sans faille et son implication de tous les instants. Sous sa direction, l'association est devenue un pilier essentiel de notre tissu social, apportant soutien et réconfort à nos habitants.

Salariés, bénévoles, membres des Conseils d'administration successifs et des équipes municipales se sont ensuite retrouvés autour du verre de l'amitié puis d'un déjeuner.

Quelques jours plus tard, le nouveau Conseil d'administration a élu son président : Yves Chauvet. Déjà investi au sein de l'ADMR, il aura à cœur de prendre le relais pour faire vivre l'association parmi les défis qui l'attendent ces prochaines années.

# L'OFFICE CHAMPANELLOIS CÉLÈBRE SES 40 ANS

Quatre décennies au service du dynamisme associatif de Saint-Genès-Champanelle.



Le 16 mai, l'Office Champanellois a fêté son 40<sup>e</sup> anniversaire. Ce fut l'occasion de retracer l'histoire de cette association emblématique et de célébrer son engagement envers le développement du sport, des loisirs et de la culture sur la commune. Alain Boudet, président de l'Office Champanellois, a proposé une rétrospective des 40 ans d'engagement associatif de l'association.

Fondé en 1984 sous l'impulsion de Roger Gardes, alors adjoint à la vie associative, et d'Élie Lalande, son premier président, l'Office Champanellois s'est fixé comme objectif d'encourager et de favoriser la pratique sportive, ludique et culturelle sur le territoire communal dès ses origines. Au fil des années, l'Office Champanellois s'est affirmé comme un atout précieux

de la vie associative, tissant un réseau solide entre les associations, apportant une aide matérielle et administrative, et soutenant l'émergence de nouvelles activités.

Cet anniversaire fut l'occasion de rendre hommage à tous les bénévoles. Le succès de l'Office Champanellois repose sur l'engagement de ces personnes qui se mobilisent dans l'organisation des festivités, la distribution du *Trait d'Union* et l'ensemble des actions menées par l'association. Il a aussi permis de souligner le rôle essentiel joué par l'Office Champanellois qui a encore de belles années devant lui et continuera sans aucun doute à jouer un rôle majeur dans le dynamisme et l'animation de la commune.

La soirée a débuté avec l'assemblée générale à la Maison des Associations avec la présentation des bilans moral et financier, adoptés à l'unanimité, puis des projets pour l'année en cours, en présence de Christophe Vial, maire, de Nathalie Bonnin, adjointe à la vie associative, de Michèle Clavière, présidente des comités départemental et régional des offices municipaux.

Cette assemblée a été l'occasion pour Jean-Luc Doutré de présenter l'antenne champanelloise du Secours populaire, nouvelle adhérente à l'Office Champanellois, aux représentants des associations adhérentes.

Enfin, la soirée s'est terminée avec les bougies de ce 40<sup>e</sup> anniversaire lors d'un moment convivial.



# LES 40 ANS DU JUMELAGE AVEC KALLMÜNZ

Du 7 au 12 mai, une cinquantaine d'habitants de notre commune se sont rendus en Bavière pour fêter les 40 ans du jumelage entre les communes de Kallmünz et Saint-Genès-Champanelle, un anniversaire qui marque une amitié profonde.



La cérémonie officielle s'est déroulée à la mairie de Kallmünz en présence de nombreuses personnalités, dont Tobias Gotthardt (membre du Bundesrat, secrétaire d'État au ministère bavarois de l'économie, du développement régional et de l'énergie, membre suppléant au Comité européen des régions), Patrick Grossmann (maire de Sinzing et membre du parlement de l'État de Bavière), Tanja Schweiger (parlementaire au Land de Bavière), Angela Weigert (3<sup>e</sup> maire de Kallmünz), Siegfried Bauer (ancien maire de Kallmünz), Roger Gardes (maire honoraire de Saint-Genès-Champanelle), Évelyne Lacquit (présidente de la Maison de l'Europe), Christian Stolz (président du comité de jumelage de Kallmünz) et Gilles Gauthier

(président du comité de jumelage de Saint-Genès-Champanelle).

Christophe Vial a tenu à rendre hommage aux fondateurs du jumelage franco-allemand Josef Philipp et Claude Gauthier, ainsi qu'à Siegfried Bauer, Ulrich Brey, Roger Gardes et tous ceux qui les ont soutenus dans cette entreprise, y compris les présidents successifs des comités de jumelage et les bénévoles. Il a rappelé la richesse des rencontres depuis 40 ans, les échanges entre les jeunes, les écoles, les associations (sportives, culturelles, artistiques) et les forts liens tissés entre les familles.

Poursuivre ce jumelage, c'est exprimer une volonté manifeste d'ouverture et de partage. Plutôt que d'ériger des frontières qui divisent et engendrent

des conflits, cela encourage le rapprochement entre les peuples. Les rencontres permettent de mieux se connaître et se comprendre, favorisant ainsi un enrichissement réciproque qui nous fait avancer vers un humanisme commun. L'Union Européenne symbolise la paix, l'unité et la prospérité en Europe. Face au contexte international incertain et angoissant, aux défis contemporains colossaux, au repli sur soi et aux montées des nationalismes, il est primordial de continuer à défendre une Europe des citoyens désireux de prendre leur destin en main.

Il est crucial que le jumelage évolue avec les générations tout en préservant ses racines. Le « Serment de jumelage » entre nos deux communes



Tradition auvergnate...



... Et bavaroise

rappelle notre engagement à maintenir des liens forts dans le respect de nos différences.

Martin Schmid, maire de Kallmünz depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, a remis à notre commune un tableau du célèbre peintre Josef Georg Miller représentant la place du marché de Kallmünz : « Une place de marché, ce n'est pas seulement un lieu de commerce. C'est un symbole d'échange d'idées, de cultures et de traditions. C'est là que des personnes d'origines et de modes de vie différents se rencontrent pour faire la fête ensemble et apprendre les uns des autres. C'est pourquoi nous avons décidé d'offrir à notre commune partenaire de Saint-Genès-Champanelle, un cadeau bien spécial. Puisse-t-elle voir en lui un symbole de





*notre amitié et de notre attachement et lui donner une place bien ancrée dans le cœur de nos amis français. »*

Christophe Vial a remis au nom du conseil municipal une œuvre réalisée par Jean-Louis Pierron, plasticien/céramiste à Laschamps : « *Ce volcan symbolise l'Auvergne, votre seconde maison. Il symbolise également la force naturelle et la création après une période de chaos. Notre jumelage franco-allemand est né sur un terrain marqué par l'histoire tumultueuse de nos deux nations, et il s'est transformé en une source de richesse mutuelle depuis 40 ans.* ».

## AU PROGRAMME

Cette année, le voyage s'est déroulé sur deux jours, avec une halte dans un charmant village d'Alsace, Riquewihr, dont les participants ont apprécié l'architecture et la gastronomie. Une fois arrivés, les voyageurs ont eu droit à un programme d'activités aussi riches que variées.

**Accueil grandiose à Kallmünz :** musiques et danses traditionnelles, défilé dans les rues, drapeaux, fleurs, plats gourmands et, bien sûr, la bière !

Une exposition des œuvres des artistes français de Bas'Art a été installée dans la mairie de Kallmünz.

**Le jeudi :** après avoir profité des familles, soirée de concert franco-allemand dans la salle des fêtes avec des chorales de Kallmünz et le groupe French Kiss qui a repris tous les grands standards français et permis à tous de chanter. Un groupe de français en tenues traditionnelles a connu un vif succès en exécutant quatre danses auvergnates.

**Le vendredi :** toujours sous un beau soleil, départ à destination de Neusath près de Nabburg pour une visite commune du musée en plein air du haut Palatinat. Après cette séquence culturelle, tout le monde a été conduit vers un château pour un banquet médiéval. Tout était réuni : les nappes

et grandes serviettes blanches, les planches en bois, le menu composé de plusieurs mets, l'écuelle en poterie, les boissons servies dans des grands pots et le traditionnel partage de pain au début du festin... Le tout dans une ambiance festive avec un animateur haut en couleur. Au Moyen-Âge, le festin servait à éblouir les invités autant qu'à les nourrir !

**Samedi matin :** pétanque et badminton ont permis des échanges joyeux avant de partir pour un rallye dans Kallmünz. De nombreuses questions ont mené les participants dans différentes galeries d'art et permis de visiter les quartiers hauts de la ville. Une cérémonie religieuse a été célébrée en fin de journée, au cours de laquelle ont été cités les noms des personnes disparues et investies au jumelage au cours des quarante dernières années. La journée s'est achevée par la cérémonie officielle dans la salle des fêtes de Kallmünz avec des discours retraçant cette belle amitié entre nos peuples, soirée à laquelle participaient de nombreuses personnalités et qui s'est poursuivie par un buffet et terminée en dansant sur les notes du groupe Tazmanische Teufel.

Un bel anniversaire organisé par la municipalité et Christian Stölz, président du comité de jumelage de Kallmünz et son équipe. Un grand merci à eux et rendez-vous à Saint-Genès-Champanelle l'année prochaine, pour le week-end de l'ascension !



# LE COMITÉ DES FÊTES DE BERZET A 40 ANS

C'est dans le bulletin municipal n°19 de mai 1984 que le comité des fêtes de Berzet est cité pour la première fois. Son objectif est « d'animer la vie locale et de créer des liens amicaux entre les habitants ». C'est en poursuivant cette envie d'animation pour rassembler les villageois que l'équipe actuelle a organisé une journée festive pour célébrer ce 40<sup>e</sup> anniversaire. C'est ainsi que samedi 4 mai, le village s'est animé.



Le pain cuit au four



Les Talons des volcans



L'Écho des monts d'Auvergne



Les chanteuses du Garden Palace

Succès toujours assuré pour les nombreuses miches de pain cuites dans le four banal, elles sont « parties comme des petits pains » !

L'ensemble de cors de chasse l'Écho des Monts d'Auvergne a proposé un intermède sous des applaudissements fournis qui récompensent les répétitions chaque vendredi soir à Berzet. Dans un registre différent, les claquements des santiags ont retenti sur un parquet improvisé place de la chapelle avec l'atelier Les Talons des Volcans. Ils ont ensuite laissé place aux danseurs « locaux », entraînés par les charmantes voix de deux chanteuses du Garden Palace.

Les enfants n'étaient pas oubliés et le château gonflable n'a pas eu le temps de se reposer, pris d'assaut sous un déferlement de rires et de cris.

Cet anniversaire représente aussi quarante ans de dévouement, de renouveau, de camaraderie, de chamailleries, de réunions, de préparatifs, de rangement, d'aménagement, de nettoyage, de partage. Tous ont toujours eu à cœur de faire le bonheur des visiteurs et de récolter l'amitié. Même si la météo s'est montrée un peu capricieuse, ces festivités d'anniversaire ont tenu leurs promesses !

## LES PRÉSIDENTS SUCCESSIFS

- 1984 à 1996 : Charles Astier
- 1996 à 2002 : Pierre Vieira
- 2002 à 2004 : Marc Fournet
- 2004 à 2014 : Jacques Crouzet
- 2014 à 2016 : Georges Giraud
- 2016 à 2024 : Georges Valleix
- Depuis 2024 : Nathalie Merle



P. Vieira

G. Giraud

M. Fournet

J. Crouzet

G. Valleix

C. Astier

N. Merle



# CENTRE INRAe DE THEIX JOURNÉES PORTES OUVERTES 2024

Le centre INRAe Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes a accueilli les écoles, les officiels et le public sur son site de Theix les 24, 25 et 26 mai derniers.

Ce sont ainsi plus de 600 enfants, dont toutes les classes élémentaires du groupe scolaire des Volcans qui ont découvert en avant première les activités scientifiques du centre le vendredi. Le grand public a été accueilli pendant tout le week-end.

Ils ont eu un aperçu des recherches menées sur notre territoire, au laboratoire et à la ferme expérimentale

pour toucher du doigt le quotidien des scientifiques. Ces journées ont aussi été l'occasion d'inaugurer le pavillon d'accueil et la nouvelle stabulation. Ces bâtiments, conçus pour le bien-être animal et le bien vivre au travail, utilisent un maximum de matériaux locaux tout en bénéficiant d'une isolation en paille et d'une ventilation naturelle.



L'inauguration de l'accueil



Visite de la nouvelle stabulation



Pour le détail de ces journées :  
<https://tinyurl.com/yc6xcdfx>

## environnement

### Les rendez-vous du CPIE

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) est installé à Theix, au 1, rue des colonies. Il propose diverses animations dès les beaux jours revenus :

- des sorties et animations nature : proposées à un public familial, elles sont encadrées par les animateurs ou des bénévoles du CPIE ayant suivi une formation au préalable. L'encadrant fournit le matériel nécessaire au bon déroulement de l'animation. La participation est libre ;
- des événements et expositions : leur entrée est libre et gratuite ;
- les mercredis du CPIE : des activités 100 % nature pour les enfants de 4/7 ans et 8/12 ans (accompagnés d'un adulte), un mercredi par mois entre mars et octobre de 14h à 16h30. L'adhésion au CPIE est requise (10 €) et permet de participer à tout ou partie des mercredis. Réservation obligatoire. Elles sont ouvertes un mois avant l'activité ;
- des projections conférences : l'entrée et la participation sont libres mais sur réservation dans la limite des places disponibles ;
- des bains de forêt : pour découvrir la nature autrement par une immersion progressive en forêt. Pour tous à partir de 12 ans, sur réservation ;
- des stages et formations : sur divers sujets et ouvertes à toute personne désireuse d'acquérir ou d'approfondir certaines connaissances et compétences.



Vous trouverez le détail de ces animations et les modalités de participation sur le site web du CPIE :  
<https://cpie-clermont-domes.org/>

## OUVERTURE DE LA MAIRIE

### Secrétariat

Tél. 04 73 87 35 10

Site Internet : [www.saint-genes-champanelle.fr](http://www.saint-genes-champanelle.fr)

Courriel : [mairie@saint-genes-champanelle.fr](mailto:mairie@saint-genes-champanelle.fr)

Lundi : 14h-18h

Mardi : 9h-12h et 14h-18h

Jeudi : 9h-12h et 14h-18h

Vendredi : 9h-12h et 14h-18h

Samedi : 9h-12h

**NUMÉRO D'ASTREINTE en dehors des heures d'ouverture**

et **UNIQUEMENT en cas d'URGENCE : 06 75 47 23 02**

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 04 73 87 62 84

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h-17h30

Samedi : de 9h à 11h30, sauf au mois d'août

Dernière levée : Lundi au vendredi : 16h

Samedi : 12h

## LE MAIRE REÇOIT

**Le mardi de 14h30 à 17h30 et le samedi matin de 10h à 11h30.** Les rendez-vous pour le maire et les élus sont pris auprès du secrétariat de la mairie par mail, [mairie@saint-genes-champanelle.fr](mailto:mairie@saint-genes-champanelle.fr) ou au 04 73 87 35 10

## PERMANENCE DES ÉLUS

### Adjoints

Reçoivent sur rendez-vous sauf indication contraire.

- **Éric HAYMA**, 1<sup>er</sup> adjoint, Finances, Ressources Humaines et Vie Économique ; mardi après-midi (14h-17h) et samedi matin (9h-12h) sur rendez-vous, [finances@elus-sgc.fr](mailto:finances@elus-sgc.fr)
- **Régine BRUGUIÈRE**, 2<sup>e</sup> adjoint, Enfance et Affaires Scolaires ; mardi après-midi (14h-17h30) et vendredi après-midi (14h-17h30) sur rendez-vous, [enfance-scolaire@elus-sgc.fr](mailto:enfance-scolaire@elus-sgc.fr)
- **Bruno PIERRAT**, 3<sup>e</sup> adjoint, Aux Solidarités ; mardi après-midi (14h30-17h30) et samedi matin (9h-12h) sur rendez-vous, [solidarite@elus-sgc.fr](mailto:solidarite@elus-sgc.fr)
- **Cécile BIRARD**, 4<sup>e</sup> adjoint ; Environnement et Développement Durable ; sur rendez-vous, [environnement@elus-sgc.fr](mailto:environnement@elus-sgc.fr)
- **François REPOLT**, 5<sup>e</sup> adjoint, Urbanisme et Aménagement du territoire ; lundi, mardi, jeudi et vendredi l'après-midi, ainsi que le samedi matin, sur rendez-vous, [urbanisme@elus-sgc.fr](mailto:urbanisme@elus-sgc.fr)
- **Nathalie BONNIN**, 6<sup>e</sup> adjoint, Vie Associative ; sur rendez-vous, [associations@elus-sgc.fr](mailto:associations@elus-sgc.fr)
- **Jean-Pierre MALAYRAT**, 7<sup>e</sup> adjoint, Travaux ; mardi après-midi (14h-18h), Jeudi après-midi (14h-17h) et samedi matin (9h-12h) sur rendez-vous, [travaux@elus-sgc.fr](mailto:travaux@elus-sgc.fr)

### Conseillers délégués

Reçoivent sur rendez-vous

- **Annie THIBAUT**, déléguée à la Culture et enseignements SICAS, samedi matin (9h-12h) sur rendez-vous, [culture@elus-sgc.fr](mailto:culture@elus-sgc.fr)
- **Didier VAZELLE**, délégué à la Communication et la Jeunesse, sur rendez-vous, [communication@elus-sgc.fr](mailto:communication@elus-sgc.fr)

## SERVICES SOCIAUX

**CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) :

- **Accueil de la mairie** : 04 73 87 35 10

### Assistantes sociales

Permanences des assistantes sociales :

- À la circonscription de l'agglomération clermontoise (antenne de Beaumont) :

30, chemin du Mas - 63110 Beaumont

Tél. 04 73 15 06 72

Prendre rendez-vous auprès de la secrétaire

méxico-sociale :

- **Céline TRINTIGNAC**, tél. 04 73 15 06 72

## Mission locale Clermont Métropole et Volcans :

64, Bd Léon Jouhaux - 63028 Clermont-Ferrand

Cedex 2. Tél. 04 73 42 17 57

[www.missionlocale-clermont.com](http://www.missionlocale-clermont.com)

### ADMR : Aide à domicile en milieu rural

Tél. 04 73 87 30 72

[admrstgenes@fedef63.admr.org](mailto:admrstgenes@fedef63.admr.org)

### EHPAD (Ceyrat), tél. 04 73 61 54 54

### SSIAD de l'Artière, tél. 04 73 61 46 47

### Point Info Seniors, tél. 04 73 87 40 53

## SERVICES DIVERS

### Garde champêtre

- [gardechampetre@saint-genes-champanelle.fr](mailto:gardechampetre@saint-genes-champanelle.fr)

### Gendarmerie

- Major **Philippe ROUX**, tél. 04 73 62 60 64

Courriel : [bta.romagnat@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:bta.romagnat@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

### Écoles

- Maternelle, tél. 04 73 87 36 96
- Élémentaire, tél. 04 73 87 31 57
- IME, tél. 04 73 87 35 17

### Accueil de loisirs périscolaire ALSH

(accueil périscolaire et mercredi, pause méridienne)

- Directeur coordinateur : **Théo LEGAY**

Tél. 06 33 33 80 45

Courriel : [periscolaire@saint-genes-champanelle.fr](mailto:periscolaire@saint-genes-champanelle.fr)

### Multi-accueil Tél. 04 73 87 00 95

### Relais de la petite enfance Tél. 06 73 63 43 45

### Restaurant d'enfants Tél. 04 73 87 37 70

Courriel : [cantinescolaire@saint-genes-champanelle.fr](mailto:cantinescolaire@saint-genes-champanelle.fr)

### Office champanellois

[www.officechampanellois.fr](http://www.officechampanellois.fr)

Courriel : [contact@officechampanellois.fr](mailto:contact@officechampanellois.fr)

### Clermont Auvergne Tourisme

Tél. 04 73 98 65 00

[www.clermontauvergneturisme.com](http://www.clermontauvergneturisme.com)

### La Montagne et Semeur Hebdo

Correspondante locale : **Béatrice BOUDET**

Tél. 04 73 87 30 89 et 06 75 19 53 61

Courriel : [beatrice.boudet@orange.fr](mailto:beatrice.boudet@orange.fr)

## SERVICES COMMUNAUTAIRES

### Médiathèque communautaire

Tél. 04 43 762 762

Courriel : [bibliotheque.saintgeneschampanelle@clermontmetropole.eu](mailto:bibliotheque.saintgeneschampanelle@clermontmetropole.eu)

[clermontmetropole.eu](mailto:clermontmetropole.eu)

Horaires d'ouverture : Mardi et vendredi de 14h à 19h

Mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h

### Déchetterie (Theix) Tél. 04 63 66 95 19

Lundi au vendredi : 9h-12h30 et 13h30-19h

Samedi et dimanche : 9h-19h – Fermée les jours fériés

### Collecte des déchets ménagers

Tél. 04 63 66 96 69. Formulaire sur [www.clermont-metropole.eu](http://www.clermont-metropole.eu) / rubrique collecte des déchets

[www.clermont-metropole.eu](http://www.clermont-metropole.eu) / rubrique collecte des déchets

### Moovicité Tél. 04 73 87 40 83

Le Transport à la demande est un dispositif souple et pratique qui s'adapte à votre demande, vous transporte dans des véhicules adaptés, est accessible avec un titre de transport T2C, et nécessite au préalable de s'inscrire et d'établir auprès de Moovicité une carte d'adhérent au service. Vous pouvez rejoindre les arrêts CHU G. Montpied, place Henri Dunant ou Royat, place Allard.

Le service fonctionne d'arrêt à arrêt toute l'année, sur réservation téléphonique :

- du lundi au samedi (sauf jours fériés) : de 7h (1<sup>re</sup> prise en charge) à 9h30 (dernière dépose) et de 16h30 (1<sup>re</sup> prise en charge) à 19h30 (dernière dépose).
- le mercredi et le samedi : un aller-retour possible, prise en charge au plus tôt à 12h30, dépose au plus tard à 14h30. Pour réserver : 04 73 87 40 83.

- Au plus tard la veille pour le lendemain ou le matin avant 12h pour un trajet entre 16h30 et 19h30 (sauf mercredi et samedi, réservation la veille).

- De 7h à 18h30 sans interruption du lundi au samedi (sauf jours fériés).

Le Syndicat Mixte de Transports en Commun de l'agglomération clermontoise met en place un dispositif au service des habitants de la commune, venant en complément des services existants de transport à la demande. Cela entre 7h et 22h15, avec un titre T2C (abonnement, carte modePass à retirer à l'espace T2C à Clermont-Ferrand), à acquérir aux points de vente du réseau (boulangerie Furodet à Theix). Aucun titre n'est délivré dans les bus.

Sur la commune, quatre points de ramassage ou de dépôt de voyageurs, pour aller ou pour revenir de Clermont-Ferrand, sont en place vers les aubris existants : Nadaillat, Fontfreyde Sous le Bois (sur la RD 2089), Theix centre et Theix Grand Champ. Les lignes sont assurées par Transdôme - car du Chavanon, TER Auvergne, Transdôme - Faure Auvergne.

### Métropole astreinte service eau

Tél. 04 73 42 62 40

## EN CAS D'URGENCE

### Centre antipoison : 04 72 11 69 11

### Sapeurs-pompiers : 18

Chef de Centre : **Hervé GOY**

### SAMU : 15

### Police - Gendarmerie : 17

### Maison médicale Impasse du Rejalet - Theix

En cas d'urgence la nuit entre 0h et 8h, le week-end et les jours fériés, il faut joindre la régulation en appelant le 15.

### Cabinet médical

Dr **Calixte CEYSSON** - Médecine générale

Tél. 04 73 87 39 63

Dr **Anton SAUREL** - Médecine générale

Tél. 04 73 87 39 63

### Cabinet dentaire

Dr **François-Marie DUTOUR**, tél. 04 73 87 37 60

Dr **Marie-Charlotte AMARINE-FERRY**,

tél. 04 73 87 37 60

Dr **Pauline CHAMBON**, tél. 04 73 87 37 60

### Cabinet infirmier

Grégory **PASSET**, tél. 04 73 87 01 37

Isabelle **REBELO**, tél. 04 73 87 01 37

### Cabinet de kinésithérapie

Pierre **PALHEIRE** - Ostéopathe

Tél. 04 73 88 51 87

Sébastien **ROY** - Masseur-kinésithérapeute

et micro-kinésithérapeute, tél. 04 73 88 51 87

Grégoire **MARTIN** - Masseur-kinésithérapeute

et ostéopathe, tél. 04 73 88 51 87

Corentin **GERY** - Masseur-Kinésithérapeute

Tél. 04 73 88 51 87

Lisa **FERRET** - Masseur-Kinésithérapeute

Tél. 04 73 88 51 87

### Cabinet de pédicurie podologie

Karine **CAUVIN**, tél. 04 73 88 53 12

### Dietéticien et nutritionniste

Thibaut **LAYAT**, tél. 06 60 95 62 70

### Ostéopathe DO

Margaux **MAGNAVAL**, tél. 06 32 40 81 91

Valentin **SERRE** - Consultations à domicile

Rendez-vous via Doctolib

### Pharmacie

Séverine **DOUCHAIN** (Theix), tél. 04 73 87 36 68